



Rapport annuel

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005



Fondation canadienne des relations raciales

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

VISION

La Fondation canadienne des relations raciales s'est fixé comme objectif de contribuer à l'essor d'une société canadienne plus harmonieuse, qui admet les manifestations racistes de son passé et reconnaît la présence du racisme à l'heure actuelle. Elle s'est engagée à bâtir un avenir juste et équitable pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

MISSION

La Fondation s'est engagée à instaurer un réseau national consacré à la lutte contre le racisme dans la société canadienne et à se faire le porte-parole du Canada sur la scène internationale. À cet effet,

- elle met en lumière les causes et manifestations du racisme,
- elle s'exprime ouvertement et agit à titre de chef de file national indépendant et, grâce à la compétence de ses ressources, elle facilite la concrétisation des droits de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens en matière d'équité, d'égalité et de justice sociale.

POINTS DE CONCENTRATION

Dans la réalisation de ses objectifs, la Fondation accorde une attention soutenue aux minorités raciales et aux peuples autochtones, et met particulièrement l'accent sur l'élimination du racisme dans les domaines de l'emploi et l'éducation.

Fondation canadienne des relations raciales
4576, rue Yonge, bureau 701 Toronto (Ontario) M2N 6N4
Tél. (416) 952-3500 | 1 888 240-4936
Télec. (416) 952-3326 | 1 888 399-0333
Courriel info@crr.ca | Site Web : www.crr.ca



Canada



2004 - 2005

Nos activités

Table des matières

Programme de recherche sous contrats :

La FCRR subventionne et publie des rapports de recherche portant sur les problèmes actuels du racisme au Canada. Un appel d'offres est lancé tous les deux ans.

Programme de parrainage d'activités contre le racisme :

La FCRR subventionne annuellement plus de 20 initiatives communautaires visant à sensibiliser le public à la lutte contre le racisme. Trois appels d'offres sont lancés par année.

Programme de reconnaissance de l'excellence :

La FCRR reconnaît tous les deux ans les initiatives novatrices visant à éliminer le racisme au Canada. La remise des prix est accompagnée d'un colloque favorisant l'échange d'information et l'établissement de réseaux entre les différents organismes et acteurs du domaine de la lutte contre le racisme.

Publications :

La FCRR publie régulièrement le bulletin *Perspectives*, la série *Portraits*, l'ouvrage *Lectures critiques* rassemblant des bibliographies annotées et le journal *DIRECTIONS*.

Forums communautaires/ateliers :

La FCRR organise et parraine, à l'échelle nationale, des forums communautaires et des groupes de discussion sur le racisme et les problèmes en découlant. Par le biais de son Centre d'éducation et de formation, elle offre également des ateliers sur la lutte contre le racisme.

Campagne de sensibilisation :

Dans le cadre de sa campagne de sensibilisation « Unis contre le racisme », la FCRR produit des vidéos et des communiqués d'intérêt public.

Message de la présidente intérimaire	2
Mot de la directrice générale	3
Conseil d'administration	5
Historique et objectifs stratégiques	8
L'année en rétrospective	9
Commentaires et analyse de la direction	19
Responsabilité de la direction en matière d'états financiers	22
Rapports des vérificateurs	23
États financiers	24
État de la situation financière	31
Annexe	
A: Éducation, formation, action directe et établissement de réseaux	36
B: Rapports de recherche et ACR subventionnés	37

Message de la présidente intérimaire



L'exercice qui vient de s'écouler a clôturé le cycle triennal de planification de la Fondation canadienne des relations raciales. Les membres du conseil d'administration se sont donc rencontrés pour examiner soigneusement les progrès réalisés par la Fondation et l'orientation qu'elle doit adopter à court et à long terme. Toutefois, au cours de la période nécessaire à la planification stratégique des trois prochaines années, ils ont également dû tenir compte des manifestations du racisme au Canada.

Le premier constat, et le plus important, est à l'effet que le racisme systémique demeure la forme dominante de discrimination en milieu d'emploi et en milieu scolaire, deux points de concentration auxquels la Fondation accorde particulièrement son attention. Les preuves de plus en plus indéniables de l'existence du racisme systémique ont incité les collectivités à exiger la cueillette de statistiques fondées sur l'ethnicité. Ces données permettront de démontrer l'importance des répercussions du racisme systémique en matière d'embauchage, de conservation du personnel et d'octroi des promotions.

Plusieurs décisions jurisprudentielles, enquêtes et initiatives stratégiques ont de plus confirmé l'existence de la discrimination systémique. Les tribunaux de l'Ontario et du Québec ont, par exemple, rejeté des accusations portées contre des hommes de race noire en raison de pratiques associées au profilage racial. Une commission d'enquête de la Saskatchewan s'est penchée sur les événements ayant entouré la mort de Neil Stonechild et le comportement du service de police local. Par surcroît, l'enquête portant sur la mort de Dudley George au Parc provincial d'Ipperwash a permis de mettre en évidence les commentaires répugnants, capturés sur film, émis par les policiers au moment de la tragédie. Des occurrences de plus en plus fréquentes à l'effet que la soi-disant « politique sur la sécurité dans les écoles » semble cibler particulièrement les étudiants membres de minorités ont poussé plusieurs conseils scolaires à procéder à la cueillette de statistiques fondées sur l'ethnicité pour apaiser les allégations de parents ayant l'impression que les étudiants membres de groupes racisés sont victimes de traitement différentiel. Ces cas ne sont que quelques exemples des préoccupations exprimées d'un bout à l'autre du pays. Ils démontrent que le racisme constitue un problème important et qu'il persiste.

Toujours au cours de cet exercice, le Gouvernement fédéral a présenté son plan d'action national contre le racisme. Il s'acquittait ainsi de l'engagement pris à la suite de la Conférence mondiale contre le racisme tenue en 2001, intitulé **Un Canada pour tous : Plan d'action canadien contre le racisme**, ce programme vise à consolider les initiatives de lutte contre le racisme qui seront coordonnées par quatre ministères. Le Gouvernement a également reconnu le rôle catalyseur de la Fondation et de la rencontre qu'elle a organisée en 2002 sous le thème « **Élaboration d'un programme d'action national contre le racisme** ». Les membres de la Fondation sont impatients de constater les résultats de ce plan d'action au cours du prochain exercice et d'avoir le plaisir de travailler en collégialité avec les responsables de sa mise à exécution.

Le manque de ressources nécessaires pour satisfaire à la demande de services nous pose un problème de taille. Compte tenu de notre mandat national, ainsi que du besoin de nous prononcer sur les questions soulevées par les collectivités à l'échelle locale et régionale, nous regrettons de ne pas toujours être en mesure d'offrir l'intervention et l'aide sollicitées par nombre de nos partenaires, surtout lorsque les enjeux sont caractéristiques de la discrimination systémique à l'échelle nationale. En effet, le rendement d'investissement de notre fonds de dotation de 24 millions de dollars n'est plus ce qui était perçu comme lucratif au cours du milieu des années 1990, soit au moment de la création de la Fondation. Le besoin de réduire les dépenses et de procéder par collectes de fonds limite considérablement notre travail.

Néanmoins, les membres du conseil d'administration apprécient les efforts continus et le dévouement du personnel qui, malgré les défis imposés par les restrictions budgétaires, font preuve d'énergie considérable en vue de réaliser le mandat de la Fondation. À la lecture de ce rapport, vous constaterez que la Fondation fait progresser énormément la cause des relations raciales au Canada et que sa réputation ne cesse de croître à l'échelle nationale et internationale.

En raison de l'expiration du mandat de certains membres de son conseil d'administration, et de démissions pour raisons personnelles ou professionnelles, la Fondation a dû se résigner au départ de Shirley Adamson du Yukon, Benjamin Elms de la Nouvelle-Écosse, Virginia Guiang du Manitoba, Andrew Hladyshevsky de l'Alberta, Chrystyna Holman de l'Île-du-Prince-Édouard, Myrna Lashley du Québec et Patrick Case de l'Ontario. Nous les remercions de leur retraction et de leurs précieux services. Nous leur souhaitons également tout le succès possible et espérons qu'ils demeureront les défenseurs attitrés de la Fondation et, par-dessus tout, les défenseurs de la lutte contre le racisme au Canada.

La présidente intérimaire,

Andrée Ménard, M.S.M.

Mot de la directrice générale



En dépit des restrictions budgétaires et des enjeux liés aux réformes de gouvernance auxquels nous avons été soumis, l'exercice 2004-2005 a été caractérisé par une riche programmation et par l'accroissement de la production et de la diffusion d'information actualisée sur les relations raciales. Au cours des quatre dernières années, nous avons cherché à améliorer notre processus de planification, à accroître la visibilité de la Fondation et à clarifier nos priorités à l'intérieur du mandat très large qui nous a été assigné, à établir la norme et à reconnaître l'excellence de la recherche, de l'éducation et de la formation en matière de relations raciales.

Nous sommes à présent en mesure de démontrer que la Fondation a pris la place qui lui revient en tant que ressource nationale et force motrice dans la lutte contre le racisme au Canada, et que ses points de concentration tout comme son orientation ont été précisés. Grâce à un processus de planification stratégique plus efficace et d'un mode de gestion plus responsable, nous avons entamé des changements afin d'être plus aptes à relever les défis constants inhérents à notre mission d'établir un cadre de travail national de lutte contre le racisme au Canada.

Je suis heureuse d'annoncer que la plupart des réalisations prévues au cours de cet exercice ont été couronnées de succès. Je suis également fière des progrès significatifs que nous avons effectués dans la poursuite de nos objectifs. L'amélioration de notre programme de recherche sous contrats a donné lieu à la production de plusieurs études remarquables. Notre publication-vedette **Directions** a également fait peu ouïe : elle offre davantage d'information sur les recherches en cours et les politiques élaborées pour éliminer le racisme et la discrimination raciale. Ce renouveau a été marqué par l'édition d'un numéro spécial sur l'équité d'emploi qui vient souligner le 20^e anniversaire de cette politique où beaucoup de chemin reste à parcourir pour en arriver à une mise en application satisfaisante. Nous avons insufflé une nouvelle énergie à nos réseaux et accru notre travail de sensibilisation et de coopération auprès de diverses organisations de l'ensemble du pays, en particulier avec les membres des Premières Nations et des organisations du Québec. Nous avons entrepris d'améliorer notre site Internet et nos divers outils de communication, tels que nos bulletins électroniques et notre bulletin Perspectives afin d'en favoriser l'accessibilité et d'accroître notre capacité à diffuser, plus rapidement et à un public national et international, une information de pointe sur les relations raciales au Canada.

La sensibilisation au travail de la Fondation a continué de grandir proportionnellement à sa réputation. Le volume des projets de recherche sous contrats, des demandes de parrainage d'ACR et des mises en candidature aux Prix d'excellence a été bien supérieur cette année. Plus que jamais, nous avons été sollicités pour participer à des colloques, faire des exposés lors de rencontres nationales et internationales et présenter des mémoires ou des requêtes aux comités parlementaires. Les sollicitations d'entrevue avec les médias et les demandes d'information en provenance d'étudiants de tous niveaux ont augmenté de façon exponentielle. A souligner également nos diverses contributions à titre de chef de file en matière d'éducation et de formation sur les relations raciales grâce à la création d'excellentes initiatives :

- La formation pour éducateurs de la FCRR, *Équité et lutte contre le racisme en milieu scolaire*, élaborée en collaboration avec le TDSB, qui sera offerte à l'échelle nationale;
- Le Glossaire de la Fondation, qui est couramment en usage dans les domaines du multiculturalisme, de la lutte contre le racisme, de l'équité d'emploi et de la formation à la diversité, est très prisé par les éducateurs, les journalistes et les décideurs;
- Les ateliers de la FCRR *Pour un milieu de travail exempt de racisme - De la théorie à la pratique*, qui ont été offerts avec succès dans 8 villes, dans le cadre du Programme du travail de RHDC, continuent d'être en demande dans le secteur public et privé;
- L'expertise de la FCRR a aussi contribué à l'amélioration de la programmation en matière d'éducation sur le racisme de diverses organisations telles le réseau Anti-racist Multicultural Educators Network of Ontario; le Saskatchewan Office of the Treaty Commissioner; Bibliothèque et Archives Canada; les commissions canadiennes, ontarienne et de Nouvelle-Écosse sur les droits de la personne; et le Réseau des services de police autochtones et interculturels, pour ne citer que celles-ci;
- Le Réseau jeunesse nationale contre le racisme (RNJR), lancé cette année avec l'aide de la FCRR, après une phase de développement de trois ans, agit à titre de chef de file et met en valeur les initiatives des jeunes dans la lutte contre le racisme à travers le Canada.

Défis en perspective

Même si cette année a été des plus réussies pour la Fondation, notamment en matière d'élaboration de politiques, il lui reste une tâche intimidante et difficile à mener : celle de mesurer les effets de ses divers programmes sur l'élimination du racisme. De fait, de récents incidents et les résultats de recherches et d'enquêtes ont montré que le racisme, le profilage racial, la discrimination raciale et les crimes motivés par la haine ou les préjugés sont en recrudescence. La lutte actuelle contre le racisme est dominée par des actions fragmentées, une concurrence féroce pour obtenir des ressources, de même que par l'existence de structures gouvernementales et d'interventions qui continuent de dresser les organisations concernées les unes contre les autres plutôt que d'encourager la solidarité essentielle à notre mission. Les services de la Fondation sont de

plus en plus en demande. Elle joue un rôle unique à titre de ressources, d'intervenante et de voix indépendante lui permettant d'établir un cadre national de lutte contre le racisme et ce rôle a besoin d'être renforcé.

Le racisme demeure encore très présent dans la société, d'où le besoin persistant pour la FCRR de jouer un rôle significatif et même vital en matière d'éducation. Les divers paliers de gouvernement et toutes les grandes organisations qui influent sur notre vie quotidienne doivent aller bien au-delà de la tolérance pour faire valoir l'acceptation. Ils doivent passer du stade de la célébration ou de la gestion et de l'appréciation de la diversité, à la reconnaissance et à l'identification de la présence du racisme avec une habileté qui désamorçera tout contrecoup et encouragera la coopération et la mise en oeuvre efficace des politiques existantes ou renforcées. Les résultats de nos recherches continuent de révéler qu'un profilage racial, un manque d'adaptation des modes de recrutement, de rétention et de promotion des personnes membres de groupes racisés en milieu de travail, ainsi qu'une discrimination systémique toujours flagrante à l'égard des personnes ayant acquis leurs compétences à l'étranger, démontrent que le racisme et la discrimination systémique continuent de dominer la scène canadienne. La tâche de la FCRR est vraiment de taille et malheureusement, ces dernières années, notre capacité s'est trouvée amoindrie.

La FCRR demeure une toute petite organisation qui tente d'accomplir un travail gigantesque. Avec un budget de fonctionnement tributaire de la conjoncture qui détermine le rendement de l'investissement d'un fonds de dotation de 24 millions de dollars, notre capacité de faire notre travail efficacement diminue. Nos tentatives auprès du gouvernement pour améliorer la structure du fonds ont malheureusement échoué l'an dernier, laissant la FCRR dans une impasse : ainsi, aucun financement fédéral ne lui est accordé jusqu'à ce qu'elle soit établie à titre de fondation, dotée du statut d'organisme de bienfaisance, mais elle n'est pas davantage en mesure d'accéder à d'autres nombreuses sources de revenus puisqu'elle est aussi définie comme une société d'État. Pouvoir disposer d'un financement suffisant représente donc un important défi pour la FCRR. De plus, la notion d'entité autonome demande à être plus clairement définie pour le bien des intervenants, des responsables de gouvernement et des membres de la FCRR, afin de créer de meilleures relations de travail entre les divers partenaires et d'améliorer de façon constructive la capacité de la Fondation d'être une source d'expertise indépendante.

Il est important de commencer par définir le rôle pertinent et significatif que la Fondation peut assumer pour favoriser la mise en oeuvre et l'amélioration du Plan d'action canadien contre le racisme, si longtemps attendu. Une autre priorité est de procéder rapidement à la nomination de nouveaux membres afin de remplacer ceux dont le mandat a expiré ou qui ont démissionné. Au moment où nous rédigeons ce rapport, le nombre de membres siégeant à la Fondation est passé de 16 à 5 en raison de retards dans le processus de nomination. Nous avons hâte d'assister à une mise en oeuvre efficace des recommandations soumises lors de l'examen de gouvernance des Sociétés d'État par le Conseil du Trésor, afin de pouvoir relever certains des défis auxquels est actuellement confrontée la Fondation.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil d'administration de leur engagement soutenu vis-à-vis des orientations stratégiques et de la réforme de gouvernance. Je tiens également à remercier chaque membre du personnel de sa contribution quotidienne, souvent dans des conditions difficiles. Les initiatives présentées dans ce rapport témoignent de leur engagement et de leur dévouement.

Nous devons continuer à réaliser des travaux de recherche à la fine pointe, véhiculer notre message et, surtout, favoriser de meilleures relations de travail entre les partisans de la lutte contre le racisme, tant du secteur public que privé, afin d'exercer davantage de pressions pour susciter les changements et les résultats positifs recherchés. Le renouvellement de l'engagement des décideurs à l'égard de la vision originelle de la FCRR – héritage légué à l'ensemble de la population garantissant qu'il existe une organisation nationale indépendante permanente qui documente l'histoire du racisme dans ce pays et s'exprime ouvertement contre ses différentes manifestations – nous permettra de tenir notre promesse faite aux citoyens canadiens en ce qui a trait à l'avenir du pays.

La directrice générale,

Karen R. Mock

Karen R. Mock, D.Ph., D.Ps.



Atelier «Pour un milieu de travail exempt de racismisme» offert par la FCRR au Secrétaire du Conseil fédéral du Manitoba.



Karen Mock en compagnie de l'Hon. Jean Augustine, ancienne Secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme).

Conseil d'administration

Président
Patrick Case, LL.B., LL.M.*
Ontario

Vice-présidente/présidente intérimaire
Andrée Ménard, M.J.C.
Québec

Secrétaire-trésorier
Ajit Gautam
Nouveau-Brunswick

Directrice générale
Karen Mock, D.Ph., D.Ps.
Ontario

Inez Elliston, D.Ph.
Ontario

Benjamin Elms*
Nouvelle-Écosse

Virginia Guiang*
Manitoba

Chrystyna Holman*
Île-du-Prince-Édouard

Myrna Lashley, D. Ph.*
Québec

James M. Scharstein, c. r.
Saskatchewan

Paul A. Winn
Colombie-Britannique

Mathew Zachariah, D. Ph.
Alberta

Comités

Remarque : Le président du conseil d'administration de la Fondation et la directrice générale sont membres d'office de tous les comités.

Le Comité directeur peut, entre les réunions du conseil, exercer tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi.

Membres : Andrée Ménard (présidente), Ajit Gautam, James Scharstein et Paul Winn.

Le Comité de la vérification et des finances veille à la situation financière de la Fondation, surveille les placements du capital du fonds de dotation, examine les rapports de placement qui lui sont soumis, et formule des recommandations au conseil d'administration sur la politique financière; il examine les budgets, les modifie et en recommande l'approbation.

Membres : Ajit Gautam (président) et Myrna Lashley.

Le Comité des placements, dont les membres sont nommés par le gouverneur en conseil, est mandaté par la Loi constituant la Fondation canadienne des relations raciales. Il formule des recommandations et assiste le conseil en ce qui concerne les placements du capital du fonds de dotation.

Membres du conseil : Andrée Ménard et Ajit Gautam.

Non-membres du conseil : Lynrod Douglas (présidente) et Ralph Weekes. Un poste reste à pourvoir.



Rencontre de l'Hon. Raymond Chan, ministre d'État (Multiculturalisme) avec Patrick Case, président de la FCRR, et Karen Mock, directrice générale.

*ont quitté le conseil au cours de l'exercice 2004-2005



Comités

Le Comité des programmes fait des recommandations sur l'orientation générale des programmes de la Fondation et assure la mise en place de programmes efficaces et bien adaptés.

Membres : Inez Elliston (présidente intérimaire), Mathew Zachariah et Myrna Lashley.

Le Comité des ressources humaines est chargé de la mise en application de politiques et de procédures de la plus haute qualité en matière de ressources humaines. Il s'occupe également de revoir tout problème exceptionnel lié au personnel.

Membres : Paul Winn (président), Ajit Gautam, Myrna Lashley, Andrée Ménard et Virginia Gutang.

Le Comité de gouvernance est chargé, entre autres choses, d'assurer une bonne gestion de l'organisme et de délimiter adéquatement les rôles, responsabilités, tâches et fonctions des membres de la direction, du conseil d'administration et de ses comités.

Membres : Jim Scharfstein (président), Ajit Gautam, Myrna Lashley, Andrée Ménard, Virginia Gutang et Paul Winn.

Le Comité des nominations aide le conseil d'administration à choisir les candidats convenant aux postes de directeur général, de président et d'administrateurs conformément au profil défini dans le cas des administrateurs et aux critères de sélection dans celui du président et du directeur général.

Membres du conseil : Myrna Lashley (présidente), Ajit Gautam et Paul Winn.
Non-membre du conseil : Art Miki.

Le Comité sur les questions autochtones, dont certains membres ne siègent pas au conseil, fait des recommandations au conseil d'administration sur les principales questions et préoccupations auxquelles sont confrontés les peuples autochtones du Canada.

Membre du conseil : Mathew Zachariah (président intérimaire)

Non-membres du conseil : Shirley Adamson (YK), Nahanni Fontaine (MB), Edith Cloutier (QC), Betty-Ann Lavallée (NB) et Tim Thompson (ON).

Le Comité intérimaire sur le racisme dirigé contre les communautés noires a été formé pour formuler des recommandations au conseil sur les problèmes de racisme auxquels sont confrontées les communautés noires.

Membres : Patrick Case, Inez Elliston, Benjamin Elms, Myrna Lashley et Paul Winn.

Le Comité spécial sur le développement des ressources a été formé pour explorer différentes façons d'accroître le fonds de dotation et d'obtenir du soutien ou de l'aide financière d'organismes parrains.

Membres : Andrée Ménard (présidente), Paul Winn, Inez Elliston, Virginia Guianget et Jim Scharfstein.

Le Comité consultatif en matière de recherche fait des recommandations sur l'élaboration des projets de recherche du domaine de la lutte contre le racisme. Ses principales fonctions consistent à examiner les projets soumis en réponse aux appels d'offres, à faire des recommandations pour le financement des projets et à évaluer les travaux une fois terminés. Il fournit enfin des conseils sur le format et la diffusion des rapports de recherche.

Membres : Agnes Calliste (N.-É.), Jo-Anne Lee (C.-B.), Jean Claude Icart (Qué.), Sharon Venne (AB) et Tim Thompson (ON).

Les membres du **Comité de sélection du Prix d'excellence** sont nommés par le président du conseil d'administration pour un mandat renouvelable d'un an. Ils sont responsables du Programme de reconnaissance de l'excellence de la Fondation, évaluent principalement les mises en candidature, choisissent les récipiendaires et font des recommandations sur l'orientation future du programme.

Membres : Mary-Woo Sims (C.-B.) (présidente), Zanana Akande (ON), Idee Inyangudor (N.-B.) et Darren Lund (AB)



Paul Winn, administrateur de la FCRR, agissant à titre de maître de cérémonie à l'ouverture du John Braithwaite Community Centre à Vancouver.

Agent de liaison : Selon la loi : « le sous-ministre ou son délégué est avisé de la tenue des réunions du conseil et de ses comités, auxquelles il peut participer avec voix consultative ». En novembre 2004, Kristina Namiesniowski a succédé à Jacques Paquette au poste de directeur général, Multiculturalisme et droits de la personne.

Le conseil d'administration a également créé un poste d'observateur pour l'Association nationale des Canadiens japonais. M. Art Miki en est le représentant.

Personnel : La Fondation possède un effectif de base de 12 personnes, y compris la directrice générale et un employé à temps partiel. Deux postes sont devenus vacants au cours de l'exercice et le sont toujours en raison de considérations financières. La Fondation a aussi accueilli en stage plusieurs étudiants provenant, entre autres, de la Faculté de pédagogie, de l'Université York, de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario et de l'Université de Toronto.

Bénévoles : Au cours de l'exercice, la Fondation a eu la chance de pouvoir compter de temps à autre sur une équipe dynamique et dévouée de bénévoles. À l'automne dernier, conformément à l'un de ses objectifs administratifs, elle a commencé à recruter activement des bénévoles et à consigner les heures effectuées par ces derniers. Entre les mois d'octobre et de mars, les bénévoles ont consacré 825.6 heures aux activités de la Fondation. Leurs contributions sont très importantes et nous les remercions sincèrement.



Les administrateurs Mathew Zachariah (à g.) et James Scharfstein (au centre), en compagnie de Art Miki, rep. de l'ANCI, de Karen Mock et de la députée Bev Oda.



Pat Case (à dr.), ancien président de la Fondation, en compagnie de Karen Mock, directrice générale, de Gail Asper et de Mos Levy, respectivement de la Fondation Asper et du Musée canadien des droits de la personne.



L'administratrice Inez Elliston, aux côtés de M. Alok Mukherjee (au centre) et de M. Audi Dharmalingham de l'Urban Alliance on Race Relations.



Membres du personnel de la Fondation.



Dominique Étienne, agente des communications de la FCRR, explique la complexité du nouveau site Internet à l'administrateur Ajit Gautam.



L'administrateur Mathew Zachariah (à g.), en compagnie de membres du corps enseignant de l'Université de Calgary parrainant le relancement de Direction.

Création

En 1988, le gouvernement canadien et l'Association nationale des Canadiens japonais (ANCJ), agissant au nom des familles canadiennes d'origine japonaise qui, pendant et après la Seconde Guerre mondiale, ont été déracinées et privées de leurs droits civils, ont convenu d'une entente. Par le biais d'un document connu sous le nom d'*Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais*, le gouvernement, au nom de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes, a reconnu l'injustice commise, a présenté ses excuses et a offert une rémunération aux familles canadiennes d'origine japonaise en ayant été victimes.

L'ANCJ a de plus négocié, au nom des Canadiens japonais, une contribution de 12 millions de dollars. Assortie au financement d'une contrepartie équivalente à la somme versée par le gouvernement du Canada, ce fonds de dotation de 24 millions de dollars a servi à créer la *Fondation canadienne des relations raciales*. Selon l'entente, la Fondation aide, entre autres choses, tous les secteurs de l'économie, y compris les communautés, à comprendre la nature véritable du racisme et de la discrimination raciale et à participer à leur éradication.

Législation

Conformément au projet de loi C-63, *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, adopté par la Chambre des communes en 1990, et entré en vigueur en 1996 :

«...La Fondation a pour mission de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada... »

La Fondation a débuté ses activités en novembre 1997. Société d'État sous les auspices du ministère du Patrimoine canadien, ses dirigeants et employés ne font pas partie de l'administration publique fédérale. La Fondation est réputée organisme de bienfaisance enregistré. Elle exerce ses activités à l'aide des revenus provenant du fonds de dotation et de collectes de fonds et du recouvrement des coûts et des frais d'utilisation de biens et services.

Gouvernance

La Fondation canadienne des relations raciales est dirigée par un conseil d'administration composé d'un président et d'au plus dix-neuf administrateurs et administratrices. Son fonctionnement quotidien est assuré par une directrice générale qui est également membre d'office du conseil. Le gouverneur en conseil (le Cabinet) sur la recommandation du Secrétaire d'État au multiculturalisme et du ministre du Patrimoine canadien, nomme tous les membres du conseil et le directeur général agissant à titre de premiers dirigeants. En vertu de la loi le régissant, le conseil d'administration doit se réunir au moins deux fois par année. Dans la pratique, les membres du conseil d'administration, représentant les provinces et territoires, tentent de se rencontrer trois fois par année en choisissant pour chaque rencontre une ville située dans une province ou un

La Loi constituant la Fondation canadienne des relations raciales définit clairement l'objectif de l'organisme. La FCRR doit, en effet « faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada ». Il est présumé que la compréhension du racisme contribuera à son éradication.

La loi précise de plus que la Fondation réalisera cet objectif :

- en effectuant des recherches, en recueillant des données et en établissant une base d'information nationale;
- en servant de centre d'information sur les ressources existant dans le domaine des relations raciales et en établissant des liens avec des institutions publiques, privées ou à caractère éducatif, notamment les bibliothèques;
- en facilitant la consultation et l'échange d'information concernant la politique, les programmes et la recherche en matière de relations raciales;
- par la promotion d'une formation efficace dans le domaine et par l'élaboration de normes professionnelles;
- en sensibilisant mieux le public quant à l'importance de l'élimination du racisme et de la discrimination raciale;
- en collaborant avec tous les secteurs de l'économie pour la mise sur pied et le soutien de divers programmes et activités;
- par l'encouragement et la promotion de l'adoption d'une politique et de programmes efficaces pour l'élimination du racisme et de la discrimination raciale.

Perspective stratégique

Pour satisfaire aux différents aspects de ces objectifs, les membres du conseil d'administration ont décidé d'adopter les approches stratégiques suivantes : sensibilisation accrue du public aux causes et manifestations du racisme, mise en relief de la fiabilité de ses points de vue et des résultats de ses études, création de partenariats stratégiques visant à appuyer les efforts des alliés, promo-

**Réalisation des buts et objectifs****Introduction et contexte**

L'exercice financier 2004-2005 a clôturé le cycle triennal de planification de la Fondation canadienne des relations raciales. Le document décrivant l'orientation stratégique de la Fondation avait été élaboré, en partie, en tenant compte des répercussions de la tragédie du 11 septembre 2001.

Dans la foulée de ces événements, une montée de racisme, de discrimination raciale et d'activités haineuses a été constatée et a donné lieu au profilage racial des personnes originaires du Moyen-Orient et de descendance arabe. Conséquemment, de nombreux Canadiens de religion musulmane sont devenus la cible de manifestations racistes et de propos haineux. S'il est vrai que les attaques éhontées de racisme se sont résorbées, il est malheureux d'observer la persistance des répercussions du racisme systémique. De plus, la législation visant à adopter de nouvelles mesures de sécurité n'a fait qu'exacerber la situation en transgressant certaines libertés civiles, affectant surtout les membres des groupes racisés ainsi que des minorités religieuses.

Au cours des quelques dernières années, les priorités de la Fondation ont également été influencées par l'annulation de plusieurs lois et politiques du domaine de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, notamment l'abrogation de la loi ontarienne d'équité d'emploi, le démantèlement de la commission des droits de la personne de la Colombie-Britannique, l'adoption de la Loi sur la gouvernance des Premières Nations et les réductions du financement du Programme des mesures positives à l'échelle nationale.

Examen des activités

Le processus ayant guidé les initiatives mises en œuvre au cours de la période de 2001 jusqu'à présent a tenu compte des résultats de l'examen détaillé de nos opérations, exigé par la Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales, après le quatrième anniversaire de son entrée en vigueur. Cet examen a été effectué par la firme de consultants KPMG.

Les recommandations ayant contribué à enrichir le processus de planification de la période qui vient de se terminer soulignent, notamment, le besoin pour la Fondation de resserrer sa relation avec le ministère du Patrimoine canadien, principalement avec le Programme du multiculturalisme, tout en respectant sa relation indépendante. Par surcroît, tel que déterminé par son conseil d'administration, la Fondation devait aller de l'avant en consolidant son créneau dans le domaine de la lutte contre le racisme, comme suite au mandat qui lui a été conféré par la loi. Cette démarche exigeait implicitement une visibilité accrue de la Fondation par son interaction avec les collectivités, son programme de recherche à la fine pointe de l'actualité, son rôle en matière de formation et d'éducation du public et sa capacité à faire valoir son point de vue et à agir en tant que chef de file en matière de lutte contre le racisme.

Centres d'intérêt

Cet exercice financier s'est caractérisé par sa stabilité relative. La Fondation s'est à nouveau retrouvée dans l'obligation de travailler davantage avec moins de ressources. Pour réaliser son mandat, le conseil d'administration a décidé d'accorder une attention soutenue à quatre éléments indispensables : son programme de recherche sous contrats, la sensibilisation du public, l'établissement de partenariats stratégiques et, enfin, la promotion d'une coexistence harmonieuse et la reconnaissance d'initiatives positives.

La Fondation a la chance de pouvoir compter sur une source de revenu relativement stable, soit l'intérêt généré par l'investissement de son fonds de dotation de 24 millions de dollars. Toutefois, depuis l'adoption du projet de loi en 1990 (lorsque les intérêts étaient de près de 10 %), et de la loi la constituant en 1996, cette source de revenu s'est avérée moins fiable pour générer les fonds d'exploitation de base essentiels à la réalisation de son mandat. La situation a été particulièrement difficile à la suite de la tragédie du 11 septembre 2001 et des problèmes internationaux des dernières années qui ont entraîné des répercussions négatives sur toute l'économie. La Fondation a par conséquent été forcée de réduire les objectifs qu'elle avait initialement planifiés, malgré la demande accrue de ses services.



Hommage décerné par des membres du Women's Interfaith Dialogue



15e conférence commémorative Bernie Vigod sur les droits de la personne à l'Atlantic Centre for Human Rights



FCRR - 2004-2005 L'année en rétrospective

Tour d'horizon

Au début de l'année financière, la Fondation et les organismes communautaires manifestant un intérêt à l'égard de la lutte contre le racisme ont accueilli les commentaires et recommandations de M. Dou dou Diène, Rapporteur spécial de la Commission des droits de la personne des Nations Unies sur le racisme. Les recommandations de son rapport « Mission au Canada » ont permis à certains organismes de justifier leur mandat et de lui donner plus de poids. D'autres, dont les enjeux n'ont pas été considérés prioritaires, ont exprimé leur déception. Pour la Fondation, qui avait été nommée interlocutrice auprès des membres de la société civile par le bureau de Genève, la visite du Rapporteur spécial était d'une importance capitale. Le succès de cette visite a été largement reconnu en raison de la coordination minutieuse et intégrée des consultations organisées par la Fondation. Ces rencontres ont de plus fait valoir le rôle tout particulier de la Fondation en tant qu'organisme-ressource et intermédiaire tout en augmentant sa visibilité à l'échelle nationale et internationale.

À la même époque, peu après le dépôt du rapport du Rapporteur spécial, le gouvernement fédéral a mentionné qu'il révélerait sous peu son plan d'action national contre le racisme. Ce qu'il fit, mais un an plus tard.

Entre-temps, les préparatifs entourant l'élection fédérale ont effectivement placé le programme de lutte contre le racisme à l'arrière-plan; la communauté juive a été victime d'actes de vandalisme, les allégations et les preuves confirmant le recours au profilage racial sont devenues de plus en plus indéniables et, enfin, il a été corroboré que les membres des communautés racisées se voient continuellement refuser les emplois convenant à leurs qualifications professionnelles. Vous trouverez dans les pages suivantes certains moyens qu'a adoptés la Fondation pour réaliser ses objectifs en dépit des défis tant matériels que financiers dont l'année a été parsemée.



L'administrateur Paul Winn accompagné de Dou dou Diène et de son assistant Daniel Acheboon.

Mise en relief de la fiabilité de ses points de vue et des résultats de ses études

Recherche sous contrats

La tendance selon laquelle le racisme se répand à un rythme alarmant au Canada n'est pas facilement acceptée par la majorité des Canadiens. Il devient par conséquent nécessaire d'illustrer à l'aide de données précises les manifestations complexes du racisme et, de façon plus importante, ses effets dévastateurs sur la vie de ses victimes.

Au cours de l'exercice 2004-2005, quatre projets de recherche, totalisant 100 000 \$, ont été subventionnés à la suite d'appels d'offres lancés précédemment :

- **La déqualification des immigrantes et membres des minorités visibles sur le marché du travail québécois** par Marie-Thérèse Chicha (Université de Montréal);
- **La force du préjugé et l'inspection des communautés arabe et musulmane du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse à l'égard des lois sur la sécurité nationale** par Chedly Belkhdja, Evangelia Tastsoglou, Nasser Baccouche (Université de Moncton, St. Mary's Halifax, Okana-Solutions Marketing);
- **Multi-Barriers for Asian Immigrant Settlement and Integration - A comparative event analysis of post-911 and post SARS** par Jian Guan, Howard Lin, Reza Nakhaie, Jason Yu, Branika Malesvic (Université de Windsor), et
- **Immigrant Women Negotiating Canadian Work Cultures** par les professeurs S. Nombuso Dlamini, Uzo Anucha, Christopher J. Clovis et Usha George (Université de Windsor).

Nous en profitons pour souligner le travail acharné et le dévouement des membres du Comité consultatif en matière de recherche et les en remercions. Organe indépendant, ce comité a eu la responsabilité d'examiner tous les projets soumis et de prendre des décisions pas toujours faciles.

FCRR - 2004-2005 L'année en rétrospective

Entre-temps, les rapports de quatre autres projets de recherche soumis en réponse à l'appel d'offres précédent ont été complétés et distribués :

- **Précarité de l'emploi : répercussions du statut d'immigrant et de l'ethnicité sur la situation de l'emploi au Canada** par Cheryl Teelucksingh, D.Ph. et Grace-Edward Galabuzi, D.Ph.
- **Mise en place de mesures de responsabilisation visant à mettre fin aux répercussions négatives raciales et à favoriser l'équité dans le domaine des soins infirmiers** par Rebecca Hagey, D.Ph., Merle Jacobs, D.Ph., Jane Turritin, D.Ph., Monica Purdy, M.N., Ruth Lee, D.Ph., Angela Cooper Braithwaite, D.Ph. et Maxine Chandler, PRCS.
- **Expérience des diplômés en travail social ayant exploré le rôle des programmes d'action positive en éducation** par Wanda Thomas Bernard, D.Ph., Nancy MacDonald, MMSS et Fred Wien, D.Ph.
- **Analyse sociologique des sans-abris autochtones de Sioux Lookout, en Ontario** par Debra Sider, M.A.

DIRECTIONS : comptes rendus de recherche et de politiques

Les faits saillants de trois des rapports précédents, rédigés par Teelucksingh et Galabuzi, Hagey et associés et Bernard et associés al., ont été publiés dans le journal **DIRECTIONS : recherche et politiques sur l'élimination du racisme**. Un numéro spécial, portant sur l'équité d'emploi, a souligné le relancement de la publication dans un nouveau format. En plus des projets de recherche subventionnés par la Fondation, l'ouvrage contient de plus des articles d'actualité, des comptes rendus de livres et des communiqués mettant l'accent sur les initiatives d'avant-garde en matière de relations raciales et de lutte contre le racisme lancées d'un bout à l'autre du pays. Ce numéro spécial contenait aussi un article du sénateur Donald Oliver, de la Nouvelle-Écosse, intitulé : *Le racisme systémique au Canada et ses répercussions économiques*. L'éditorial de ce numéro a été soumis par un membre du conseil d'administration, M. Mathew Zacariah, professeur émérite à l'université de Calgary. Sa contribution a été extrêmement bien accueillie, comme le démontrent le nombre accru d'abonnements et les demandes de réimpression.

Centre national d'information sur les ressources pertinentes

Le profilage racial et l'intervention policière motivée par la race demeurent des points névralgiques. Cette année, le débat s'est poursuivi non seulement dans les organismes réglementaires des douanes et de l'immigration, mais également dans les écoles. La preuve a été faite que la politique sur la « sécurité dans les écoles » cible les élèves membres de groupes racisés et que ces derniers sont victimes de traitement différentiel.

- La Fondation a créé une brochure, distribuée à grande échelle, contenant les plus récents renseignements sur le profilage racial et l'intervention policière ainsi que les tout derniers développements.



Table ronde sur le profilage racial organisée par Mobina Jaffer, sénatrice.

La Fondation a été créée dans le cadre de l'entente intervenue entre le gouvernement canadien et l'Association nationale des Canadiens japonais. Bien que la Fondation ait accordé son appui de diverses façons aux collectivités cherchant à obtenir redressement, y compris réparations, l'absence d'une politique sans équivoque l'empêchait d'afficher clairement sa position. Cette année, les membres du conseil d'administration ont décidé de remédier à la situation et ont adopté la résolution suivante :

- La Fondation reconnaît le droit des collectivités discriminées de chercher à obtenir redressement, y compris réparations, parmi les options de recours viables, pour les injustices leur ayant été infligées, notamment les injustices historiques; et
- La Fondation collaborera avec les différents ordres de gouvernements, les collectivités et les acteurs de la société civile afin d'identifier les moyens de résoudre ces demandes de réparations d'une façon mutuellement acceptable.

En tant que centre national d'information, la Fondation continue de rechercher et d'acquiescer les ressources et ouvrages relatifs à la lutte contre le racisme. Les démarches visant à enrichir son centre de ressources documentaires se poursuivent. Compte tenu des restrictions financières, elle tente d'offrir ce service en réduisant ses coûts et en faisant appel à la dernière technologie.



FCRR - 2004-2005

L'année en rétrospective



Sensibilisation accrue du public aux causes et manifestations du racisme

Promotion publique et établissements de partenariats avec les ONG régionales

Nous sommes heureux de vous informer qu'il a été beaucoup plus facile de travailler en collaboration avec un groupe imposant d'organismes, aussi bien des secteurs communautaires, publics que privés au cours de cet exercice. La Fondation est beaucoup plus fréquemment invitée par différentes collectivités de tout le pays à présenter des mémoires, à participer à des rencontres et à partager son expertise en matière d'élaboration de politiques. De ce fait, lorsque la Fondation cherche à faire valoir son point de vue sur la place publique ou à former un partenariat stratégique avec une ONG ou un autre organisme, son intervention est des mieux accueillies. Au cours de l'exercice, la Fondation a été invitée à participer aux événements suivants :

- En décembre dernier, elle a été invitée à présenter un mémoire devant le Comité sénatorial permanent des transports et des communications où avaient lieu des audiences sur la diversité et les organismes de télédiffusion.
- À la demande du Procureur général de l'Ontario, la Fondation a contribué à plusieurs occasions à l'examen du système de plaintes contre la police effectué par l'ancien juge Patrick LeSage. La Fondation a de plus participé à une commémoration spéciale du procureur général de la Saskatchewan ainsi qu'à des consultations organisées par le procureur général du Canada.
- Elle a été invitée par le ministère des Affaires étrangères à participer aux consultations annuelles effectuées par celui-ci auprès des ONG.
- La Fondation était représentée à Genève, en compagnie de membres de l'African Canadian Legal Clinic, dans le cadre de la rencontre du Groupe de travail d'experts sur les personnes d'origine africaine.
- La Fondation a été invitée à présenter un mémoire sur l'antisémitisme devant le Comité sénatorial des droits de la personne.
- D'autres interventions sont énumérées à l'annexe « A ».



Débat d'experts sur les habitudes de vote des nouveaux canadiens organisé par l'Association d'études canadiennes.

Activités contre le racisme

Le Programme de parrainage d'activités contre le racisme (ACR) offre de modestes subventions, de l'ordre de 500 \$ à 5 000 \$, pour la mise à exécution de projets communautaires de lutte contre le racisme. En temps normal, la Fondation lance trois appels d'offres par année. Toutefois, en raison de restrictions budgétaires, il a été nécessaire de réviser sa politique et deux appels d'offres seulement ont été émis au cours de l'exercice. Nous tentons entre-temps de découvrir de nouveaux moyens d'accorder notre appui aux projets soumis par les communautés. À cet effet, nous avons augmenté l'aide matérielle facilitant la mise sur pied d'initiatives communautaires d'éducation du public en mettant à la disposition de leurs auteurs des ressources matérielles, des conférenciers et des services de consultation. Nous continuons de procéder à l'examen des répercussions de ce programme. Les données préliminaires indiquent que ceux qui ont recours aux services de la Fondation trouvent ce programme très populaire, il constitue un outil précieux pour les groupes se consacrant à la promotion de messages antiracistes et la mise sur pied d'initiatives concrètes et novatrices aux collectivités moins bien desservies à l'échelle nationale.

L'augmentation remarquable des projets soumis par les organismes québécois et francophones de tout le Canada en comparaison de l'exercice 2003-2004 constitue un indice du succès de ce programme. Une intervention directe par les membres du conseil d'administration et le personnel de la Fondation auprès des collectivités francophones a permis de mieux faire connaître la mission de la FCRR. Dans le cadre des récents appels d'offres, les soumissions présentées concernaient une majorité de projets novateurs axés sur les jeunes, dont l'un en provenance du Labrador. Au cours de l'exercice 2004-2005, la FCRR a accordé des financements partiels accompagnés d'aide matérielle à 21 projets. Bien qu'il soit plus difficile pour la Fondation de subventionner pleinement les projets qui lui sont soumis, les organismes en bénéficiant apprécient énormément cette contribution. Une liste des projets subventionnés se trouve à l'annexe B.

FCRR - 2004-2005

L'année en rétrospective

Réaction ponctuelle aux problèmes soulevés

La Fondation a de plus participé à de nombreux colloques et ateliers organisés dans différentes régions du pays.

Le personnel du Service des communications de la Fondation, autrefois composé de quatre personnes, est maintenant réduit à deux employés. Ce service a tout de même contribué à accroître la visibilité de la Fondation. Au cours de l'exercice, la Fondation a émis plusieurs communiqués de presse, réagissant la plupart à des enjeux ponctuels, notamment :

- La nomination du juge Patrick LeSage responsable d'effectuer des consultations visant à améliorer le système de plaintes contre la police de l'Ontario.
- Les décisions des tribunaux rejetant des accusations portées à Montréal et à Toronto contre des Canadiens d'origine africaine pour motif de profilage racial.
- Le dévoilement du nom des récipiendaires, catégorie jeunesse, du Prix d'excellence remis à Calgary.
- Le colloque de Calgary marquant le lancement du Réseau national jeunesse contre le racisme.
- Le refus du gouvernement de la C.-B. de présenter des excuses aux descendants des Sons of Freedom Doukhobor ayant été internés illégalement au New Denver Sanatorium.
- L'affaire soulevée par la discrimination raciale de certains clients d'une boîte de nuit de Calgary pendant le Stampede.



Exposé au Comité sénatorial sur les droits de la personne

Amélioration des communications internes et externes

En 2002, la Fondation a commencé à distribuer aux partenaires qui en ont fait la demande une revue de presse quotidienne composée d'articles traitant de racisme. La Fondation désire ainsi tenir ses partenaires informés des événements susceptibles d'avoir des répercussions sur toute question pertinente au racisme et à la discrimination raciale. Nombre des journaux de diffusion par Internet exigent des frais d'abonnement.



Débat d'experts organisé par la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse.

Fait remarquable, bien que quelque peu limitée par les frais d'abonnement exigés, la Fondation continue de recevoir des compliments pour la prestation de ce service. Elle continuera autant que possible à partager ces renseignements.

De façon similaire, nous avons amélioré la fréquence de nos communications avec nos partenaires. Notre site Web a été actualisé et continuera d'être amélioré de façon à rendre plus accessibles tous renseignements relatifs au racisme, à la Fondation et à ses activités. Notre site servira également de tribune d'information sur les activités de nos partenaires et, le cas échéant, comprendra des liens de références à leurs sites. En plus d'être affichés sur notre site, nos communiqués de presse et autres nouvelles d'intérêts sont distribués à nos partenaires par courriel. Au cours de cet exercice, quelque 2000 noms ont été ajoutés à notre banque de données.

Les médias cherchent maintenant à obtenir les ressources documentaires de la Fondation et les citent plus souvent lorsque différents problèmes sont soulevés. Environ 40 entrevues et extraits de nos communiqués de presse ont, à notre connaissance, fait la manchette, de Whitehorse à Halifax, sur une variété de sujets associés au racisme. Une couverture médiatique importante a été effectuée lors de la publication des rapports de recherche financés par la Fondation. Les grands médias d'information ont reproduit davantage les commentaires de la Fondation dans leurs reportages. Conséquemment, nous continuons de développer des contacts avec les médias et de les consolider.

En raison de l'emplacement des bureaux de la Fondation, tel que requis par la loi, la relation avec les médias est plus accentuée dans la région du Grand Toronto qu'ailleurs au pays. Le fait que Toronto soit le plus important centre médiatique du Canada constitue un atout considérable. Cependant, les médias torontois, tout comme ceux des autres villes, passent souvent sous silence les événements et activités locaux. Peut-être ces activités ne sont pas dignes d'être mentionnées dans les nouvelles, selon les normes journalistiques établies, mais elles ont tout de même des répercussions significatives sur les relations raciales. Nous nous efforçons de sensibiliser davantage les médias aux événements des autres régions du pays. Bien que nous entretenions notre service de revue de presse quotidienne, notre capacité de faire valoir les enjeux locaux importants à répercussions nationales est passablement limitée en raison des restrictions financières actuelles. Nous comptons par conséquent sur la communauté et nos partenaires pour nous communiquer l'information qu'ils désirent diffuser à l'échelle nationale.



Création de partenariats stratégiques visant à appuyer les efforts des alliés

Élaboration d'un cadre de travail favorisant la mise à exécution du plan d'action de la CMCR

L'élaboration d'un cadre de travail favorisant la mise à exécution du plan d'action de la CMCR se poursuit. Une année après la Conférence mondiale contre le racisme (CMCR), tenue à Durban (Afrique du Sud) en 2001, la Fondation a organisé une rencontre à Edmonton ayant pour thème : Élaboration d'un plan d'action national contre le racisme. Cette rencontre visait à développer des éléments concrets et bien précis devant être intégrés au Plan d'action canadien. Les résultats de la rencontre ont été par la suite présentés à l'Honorable Jean Augustine, alors Secrétaire d'État au multiculturalisme et à la situation de la femme. Les dirigeants du Programme de multiculturalisme ont enfin entamé, de bonne foi, la préparation du plan d'action national et dirigé l'initiative en collaboration avec les quatre ministères mentionnés dans les recommandations du colloque d'Edmonton.

Retardé par les élections fédérales de 2004, le document *Un Canada pour tous : Plan d'action canadien contre le racisme* a toutefois été rendu public en mars 2005 par le nouveau Secrétaire d'État au multiculturalisme, l'Honorable Raymond Chan. Le gouvernement reconnaît dans ce document le rôle catalyseur de la Fondation et affecte une somme de 56 millions à la mise en oeuvre du plan d'action national au cours des cinq prochaines années.

La FCRR travaillera de près avec les collectivités afin de surveiller la mise à exécution ainsi que les résultats du plan d'action. Elle collaborera également de façon constructive avec les responsables des ministères désignés afin de faciliter, au besoin, le processus.

Consultations auprès des ONG et d'autres intervenants

La visite du Rapporteur spécial des Nations-Unies au Canada a redonné de la vigueur et de la confiance aux membres de la Fondation. Le rôle d'interlocuteur auprès des membres de la société civile qu'a assumé la Fondation au cours de cette visite lui a permis de faire pleinement valoir ses qualités d'organisme-ressource et d'intermédiaire. L'intervention de la Fondation a d'ailleurs été largement reconnue par les partenaires communautaires et les dirigeants gouvernementaux. L'établissement de liens avec tous les groupes ayant soumis un exposé à M. Diène a donné lieu à une coopération continue, sur laquelle la Fondation peut dorénavant compter lorsqu'elle se prononce sur des sujets tels que le profilage racial, le redressement, le racisme à l'égard des Noirs, les questions autochtones et les crimes motivés par la haine.

La Fondation a aussi été invitée à participer aux consultations organisées par la Commission ontarienne des droits de la personne qui ont donné lieu à la première politique sur le racisme et la discrimination raciale au Canada. Elle a également participé à un colloque de l'Association canadienne pour les études supérieures portant sur la répartition des votes et les nouvelles générations de Canadiens, ainsi qu'à de nombreuses rencontres à l'échelle nationale.

Action directe dans les régions mal desservies

Pour mieux évaluer le degré de satisfaction des collectivités desservies et de préciser les points à améliorer (suite au rapport de la firme KPMG), la Fondation a consulté différents partenaires afin d'élaborer une structure d'évaluation. Pendant la phase pilote de ce projet, les intervenants ont mentionné, entre autres, qu'ils désiraient que la Fondation élargisse son rôle d'intermédiaire entre les ONG, les membres de la société civile et les différents ordres de gouvernement. Le processus d'évaluation se poursuivra au cours de l'automne.



Exposition « Everyday Freedom Hero » au National Underground Railroad Freedom Center en Ohio, É.-U.



T. Sher Singh et Karen qui a reçu le prix des libertés civiles de la Sikh Centennial Foundation.



La Fondation pourra avoir une meilleure vue d'ensemble des répercussions de ses programmes et interventions, ainsi que de la façon d'améliorer ses services et d'accroître leurs effets.

Témoignages d'appréciation

Un des plus importants aspects des activités de la Fondation, qui passe malheureusement sous silence, a trait à la consignation des compliments et félicitations que nous recevons de temps à autre de nos partenaires. Par exemple, plusieurs commissions des droits de la personne de différentes régions du Canada nous ont consultés à de nombreuses occasions au cours de l'exercice et nous ont exprimé leur reconnaissance.

La Fondation a également approfondi des relations de travail et de consultation avec de nombreux organismes du secteur public et non gouvernemental, notamment avec le Bureau du Commissaire aux traités, Saskatchewan; la Police provinciale de l'Ontario; l'Association canadienne des chefs de police (LEAD Network); la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse; le Underground Railroad Freedom Center (Ohio, É.-U.); le Jacob Blaustein Human Rights Institute; le Global African Congress; le Conseil national des Canadiens asiatiques; l'Assemblée des Premières Nations; la Fédération des chefs de l'Ontario; le Toronto District School Board; l'Antiracist Multicultural Educators Network of Ontario (AMENO); la Fédération des enseignantes et des enseignants du Québec et le Centre de recherche-action sur les relations raciales, pour n'en nommer que quelques-uns.

« Nous apprécions profondément le soutien manifesté à notre égard par la Fondation. Merci à tous et que Dieu vous protège! » Swetishoff, représentant du groupe des survivants du New Denver.

Extrait d'un courriel reçu après le refus du gouvernement de la C.-B. de présenter des excuses pour l'internement des enfants des Sons of Freedom Doukhobor.

« Nous venons de recevoir la confirmation de la subvention ACR que vous nous accordez. Merci beaucoup de votre aide. Nous souhaitons à la FCRR tout le succès possible. » Jason Lee, North Shore Multicultural Society, Vancouver Nord, C.-B.

« Je désire tous vous remercier de nous avoir aidés dans le cadre de notre projet de recherche sur les programmes d'action positive. Votre contribution permettra au public de mieux comprendre ces questions. Prof. Wanda Thomas Bernard, Université de

« Nous remercions les membres de la Fondation de leurs efforts soutenus et de leur réelle coopération. Votre savoir et votre réseau national sont fortement appréciés. C'est un grand plaisir pour nous de travailler avec la FCRR. » Le Programme du travail, DRHCC.

« Nous vous sommes reconnaissants de votre leadership à notre colloque et de votre dévouement à la cause des droits de la personne. » Harrietsfield Elementary School, Nouvelle-Écosse.

« Votre précieuse contribution à notre programme « Le racisme au XXIe siècle » a été très bien accueillie, comme en attestent les commentaires des plus élogieux que nous avons reçus. » Association étudiante de l'Université McGill.



Promotion de l'harmonie sociale et reconnaissance des actions positives

Le Centre d'éducation et de formation

L'un des principaux objectifs visés par la FCRR ces dernières années était d'accroître son rôle de chef de file en matière d'éducation et de formation dans la lutte contre le racisme, conformément à son mandat prescrit par la loi. Par l'entremise du Centre d'éducation et de formation, inauguré au Gala 2003 du Prix d'excellence, la FCRR a élaboré cette année un cours pour éducateurs portant sur l'équité et la lutte contre le racisme en milieu scolaire, en partenariat avec le Toronto District School Board (TDSB). Cette formation, démarrée à titre de projet-pilote, sera à nouveau offerte cette année et adaptée en vue de son utilisation par d'autres instances. Elle constitue un prototype pour l'ensemble des conseils et commissions scolaires de l'ensemble du Canada.

Le Centre d'éducation et de formation a également offert une série d'ateliers contre le racisme et la discrimination raciale au ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences Canada (RHDC), dans le cadre de la « Stratégie pour un milieu de travail exempt de racisme », en collaboration avec la firme John Samuels and Associates. Plusieurs autres agences ont invité la FCRR à présenter ses ateliers à leur personnel, notamment Bibliothèque et Archives Canada, l'Assemblée des Premières Nations, la Canadien Pacifique Limitée, le Durham Board of Education et le ministère de la Justice Canada (Région de l'Ontario).

Une liste complète des ateliers offerts sous l'égide du Centre d'éducation et de formation se trouve à l'annexe A.

Le Réseau jeunesse nationale contre le racisme (RJNR)

Le Réseau jeunesse nationale contre le racisme (RJNR) a été lancé en mars 2005 à Calgary, en Alberta, par une centaine de jeunes de tout le pays. À cette rencontre, les membres du Réseau ont adopté des résolutions portant sur la nécessité d'obtenir des fonds pour développer et renforcer la structure du RJNR; de veiller à l'intégration d'une solide analyse anti-oppressive dans tout effort d'organisation; d'établir des bases communes et l'unité entre les membres du RJNR et d'accorder une place plus importante à la formation de groupes et à l'échange; de renforcer et de soutenir les réseaux régionaux du RJNR et de continuer à s'assurer que le RJNR demeure un lieu d'action et de dialogue dirigé par les jeunes.

Un nouveau comité de direction est maintenant en place et les efforts se poursuivent activement en vue de garantir le financement qui permettra le développement du RJNR. Les membres du Comité directeur sont les suivants : Shezeen Suleman (ON); Rubina Sidhu (C.-B.); Azmina Ladha (C.-B.); Sulaimon ("Sol") Olawale Giwa (ON); Terry Young (NB); Maryam Nabavi (AB); Mirlande Demers (QC); Terrance Sunshine (SK) et Christine Li (ON).

Le site Internet du réseau (www.nyan.ca) en est à sa phase d'essai. Les principales rubriques interactives ont été créées. La compilation de l'information et des ressources est actuellement en cours.



Karen Mock remet un manuel d'éducation et de formation au juge David Arnot, commissaire aux traîtres de la Saskatchewan après un atelier sur la lutte contre le racisme.



Les lauréats du Prix d'excellence, catégorie jeunesse, lors du lancement du RJNR en mars, en compagnie de Beenash Jafri, coordinatrice jeunesse. (2e à partir de la droite).



Voici quelques commentaires des participants au colloque :

- « Il est merveilleux de constater enfin la mise sur pied d'un réseau national jeunesse constituant une tribune où les jeunes peuvent discuter de stratégies de lutte contre le racisme et établir des réseaux. »
- « Incroyable! La rencontre de jeunes penseurs de tout le pays. Une véritable source d'inspiration. Je me sens souvent isolée dans mon travail; cette rencontre était exactement ce dont j'avais besoin. Merci. »
- « Merci à la FCRR et au RJNR pour avoir concrétisé ce projet! »
- « Merci à tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation de ce colloque. J'ai appris énormément et suis bien étonné par l'ampleur de tout ce qui y a été accompli. Je suis honoré d'avoir été entouré de tant de personnes fantastiques participant à un projet aussi grandiose. Je félicite tous ceux et celles qui ont eu le courage de s'exprimer ouvertement et de nous faire partager leurs expériences. »

Afin de réagir efficacement à l'évolution de la situation globale et des besoins en matière de lutte contre le racisme dans l'ensemble du pays, tout en composant avec une insuffisance de ressources, la FCRR avait besoin de procéder à certains changements cruciaux. C'est ce que nous entendons par objectifs administratifs.



Restructuration et réallocation efficace des ressources de façon à favoriser la prestation de programmes et d'activités prioritaires

Révision des descriptifs de postes

Pour réaliser les objectifs particuliers qui avaient été fixés pour l'exercice 2004-2005, le personnel de la FCRR s'est légèrement réorganisé. La Fondation est passée d'une structure à deux secteurs (Programmes et Communications) à une approche davantage orientée sur un travail d'équipes se répartissant la prestation des divers programmes dirigés par des cadres qui en assument la supervision. Une personne a été embauchée pour accroître la capacité d'élaboration de politiques et le travail sur les projets particuliers de la Fondation; plusieurs descriptifs de poste de divers membres du personnel ont été ajustés afin d'inclure certaines responsabilités ou de mieux refléter les objectifs des programmes.

Grâce au réalignement du personnel et à la ré-allocation de certaines ressources, nous avons réussi à mieux concentrer les efforts sur les domaines prioritaires et à optimiser les ressources; autrement dit, avec moins, nous avons réussi à accomplir davantage. Cette restructuration se poursuit afin de canaliser davantage d'énergie institutionnelle en direction du développement des ressources et ce, en vue d'accroître la capacité de la Fondation à offrir davantage dans tous les domaines relevant de son mandat.

Création d'un comité et d'une infrastructure de collecte de fonds

Un Comité spécial sur le développement des ressources a également été constitué durant cet exercice. Un plan préliminaire a été dressé avec l'aide de consultants en collecte de fonds, et quelques initiatives de collectes de fonds se sont inspirées du premier dîner-gala organisé en 2003. Cependant, en raison des restrictions budgétaires, et de certaines modifications au sein du conseil d'administration et du personnel, la création d'un bureau de développement des ressources a été reportée à plus tard et les projets de collectes de fonds conséquents sont remis au prochain exercice.

Conclusion

En somme, la FCRR a continué de manifester sa présence et d'assumer un rôle d'envergure dans la lutte contre le racisme au Canada. Son influence s'est fait surtout sentir au niveau de la diffusion d'information à la fine pointe de l'actualité, du soutien à l'éducation et à la sensibilisation du public, ainsi que de la promotion de la coopération entre les organisations non gouvernementales pour que celles-ci participent de concert, dans quelque mesure que ce soit, à la lutte contre le racisme. Au cours de ce dernier exercice, la Fondation a poursuivi ses efforts pour bâtir un cadre de travail qui lui permettra de nouer des partenariats stratégiques éclairés visant à :



FCRR - 2004-2005

L'année en rétrospective

- Mener ou soutenir la recherche afin de disposer de données de référence sur l'existence du racisme et de la discrimination raciale systémiques, ainsi que de suggestions de changements politiques pour éliminer le racisme et la discrimination raciale;
- Favoriser l'accès aux gouvernements et aux institutions internationales par les membres de la société civile;
- Faire preuve de leadership et de capacité à faire valoir son point de vue en dirigeant l'attention des institutions sur la discrimination systémique existant au sein de leur organisation, et
- Définir des moyens d'illustrer les répercussions du racisme et de la discrimination raciale qui servent à éduquer et à informer les décideurs.



Zana Navaz, Karen Mock et Tammy Robertson reconnues comme femmes d'influence par l'Université de la Saskatchewan.



Le juge David Arnot, commissaire aux traités de la Saskatchewan (à g.), Jim Scharfstein, administrateur de la FCRR à ses côtés, l'Hon. Frank Quennell, procureur général de la Saskatchewan, et Karen Mock, oratrice principale, lors d'une commémoration organisée le 21 mars dernier par le PG.



Atelier pour un milieu de travail exempt de racisme à la Canadian Pacific à Calgary



Forum sur l'éducation contre le racisme au Durham School Board



Karen Mock en compagnie de Wesley Critchlow et de ses étudiants à l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario.



Le Sénateur Donald Oliver, Anne Golden et Prem Benimadhu au forum du Conference Board sur les minorités visibles

Commentaires et analyse de la direction

Situation financière

	2004-2005 réel	2003-2004 réel	variation en % réel
Actifs			
Actifs à court terme	1 475 381 \$	1 359 302 \$	8,54%
Placements	24 000 000 \$	24 000 000 \$	0,00%
Immobilisations	26 978 \$	37 161 \$	-27,40%
Total des actifs	25 502 359 \$	25 396 463 \$	0,42%
Passif	142 491 \$	56 701 \$	151,30%
Solde de fonds	25 359 868 \$	25 339 762 \$	0,08%

Actifs

Les **actifs à court terme** se composent de l'encaisse, de l'excédent du portefeuille de placement par rapport aux actifs nets de 24 000 000 \$ affectés au fonds de dotation, des revenus de placement à percevoir, des dépenses payées d'avance et des créances diverses. En date du 31 mars 2005, ces actifs totalisaient 1 475 381 \$. La légère augmentation de 116 079 \$, enregistrée depuis mars 2004, provient principalement d'une augmentation des créances diverses. Un atelier et un colloque pour les jeunes ont été organisés en février et mars 2005, et certains des frais d'inscription au colloque et des honoraires de consultant n'ont pas été perçus avant le 31 mars.

Les **placements** représentent un actif à long terme dans la mesure où le fonds de dotation de 24 000 000 \$ doit être maintenu en permanence par la Fondation et ne peut pas être utilisé pour financer ses activités.

Les **immobilisations** comprennent le mobilier et l'équipement de bureau, le matériel informatique, les logiciels, ainsi que les œuvres d'art. Le seul investissement à ce niveau cette année a été l'achat d'un ordinateur portable. L'amortissement réalisé se monte à 12 630 \$.

Passif

Les **comptes fournisseurs et les charges à payer** font partie du fonctionnement habituel de la Fondation et consistent notamment en paiements aux fournisseurs, en subventions à allouer aux bénéficiaires et à la régularisation des congés à verser aux employés. À la fin mars 2005, les comptes fournisseurs et les charges à payer totalisaient 142 491 \$, soit 85 790 \$ de plus qu'en mars 2004. Ceci s'explique surtout en raison des subventions allouées aux chercheurs. Les négociations de contrat ont entraîné un retard dans le versement des subventions.

Solde de fonds

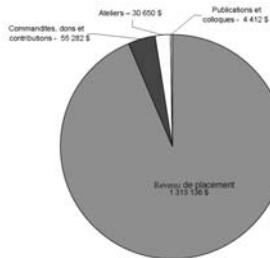
La Fondation suit la méthode d'affectation comptable pour ce qui est des contributions. Seul le fonds d'opération est considéré non affecté; les autres fonds sont affectés soit à l'interne soit à l'externe à des fins précises. Le solde de fonds en date du 31 mars 2005 s'élève à 25 502 359 \$, soit 20 106 \$ de plus qu'en mars 2004.



Commentaires et analyse de la direction

État des opérations financières

	2004-2005 réel	2003-2004 réel	variation en % réel
Revenus			
Revenu de placement	1 313 136 \$	892 668 \$	47,10 %
Commandites, dons et contributions	55 282 \$	8 978 \$	515,75 %
Ateliers	30 650 \$	0	100,00 %
Publications et colloques	4 412 \$	12 020 \$	- 63,29 %
Collectes de fonds	0	4 800 \$	- 100,00 %



Revenus

La principale source de revenus de la Fondation est constituée par le placement des fonds de dotation. Ces revenus se composent des intérêts, dividendes, gains ou pertes en capital, et gains ou pertes en devises étrangères. Pour l'exercice 2004-2005, les revenus de placement totalisaient 1 313 136 \$, soit une augmentation de 420 468 \$ par rapport à mars 2004.

Les revenus des **commandites, dons et contributions** représentent l'aide financière obtenue de bailleurs de fonds pour nos services, notamment les discours prononcés, les débats d'experts et l'animation de colloques. Les revenus de cette année offrent une nette augmentation par rapport à ceux de l'exercice précédent. Ceci s'explique par le recouvrement d'une subvention de 15 000 \$ pour une activité ponctuelle menée en 2002-2003. Une campagne de parrainage pour la diffusion de *Directions*, la publication-vedette de la Fondation, a été lancée vers la fin de l'exercice et a permis de collecter 8 200 \$. Un total de 16 200 \$ a été obtenu sous forme de commandites et de dons à l'occasion du colloque pour les jeunes qui s'est tenu en mars 2005.

Commentaires et analyse de la direction

Le revenu des ateliers se compose des honoraires de consultant reçus par la Fondation pour la tenue d'ateliers d'éducation et de formation. Par le passé, la Fondation acceptait de faibles honoraires pour ses services et les inscrivait à ses revenus. En 2004/2005, la Fondation a officialisé cette opération et a commencé à offrir des services à un plus vaste public.

Afin d'offrir l'accès aux publications de la Fondation à une plus grande échelle, la plupart d'entre elles sont maintenant disponibles gratuitement sur le site Internet de la Fondation. Ceci explique la baisse de revenus affichés cette année à la rubrique **Publications et colloques**.

La Fondation n'a pas organisé de **dîner-gala** en 2004-2005. Le prochain dîner-gala aura lieu en 2006.

Dépenses

La Fondation gère ses opérations de la manière la plus économe possible en ce qui a trait aux dépenses. De ce fait, la plupart des dépenses correspondent ou affichent une baisse par rapport à celles de l'an dernier. Les membres de la Fondation voudraient attirer l'attention du lecteur sur ce qui suit :

La portion du **Prix d'excellence** attribuable à la catégorie jeune a été décernée en mars 2005. Quant au Prix d'excellence dans son ensemble, il sera remis en octobre 2005, date à laquelle se déroulera le colloque. Des dépenses bien plus importantes sont à prévoir au cours du prochain exercice.

Les dépenses qui figurent à la rubrique **Centre d'éducation et de formation** reflètent les coûts directs associés à la tenue d'ateliers et de séances de formation, à la mise en valeur du potentiel des jeunes de l'ensemble du pays et à la mise en place d'un Réseau jeunesse national contre le racisme.

La rubrique **Bibliothèque et publications** concerne les coûts de développement de la base de connaissances de la Fondation, qui comprennent notamment l'achat de ressources documentaires et la publication de rapports de recherche et de publications spécialisées. L'augmentation de 25 539 \$ est attribuable à la publication de *Directions*, qui n'a pas été produite l'an dernier.

La hausse de 32 110 \$ au niveau des **Salaires et avantages sociaux** provient des ajustements du coût de la vie, de quelques augmentations modérées basées sur le mérite et de paiements rétroactifs à la directrice générale.

Perspectives d'avenir

Exercice 2005-2006

Étant donné la volatilité des marchés boursiers, l'instabilité des revenus de placement et l'absence de crédits parlementaires, la Fondation poursuivra ses efforts pour garantir des revenus d'autres sources, notamment des commandites du secteur privé à l'occasion de la remise du Prix d'excellence et du colloque qui vont avoir lieu prochainement. En plus des frais d'inscription, la Fondation espère atteindre la cible qu'elle s'est fixée, soit 110 000 \$. Elle prévoit enregistrer des revenus globaux de 1 459 500 \$ l'an prochain, ce qui lui permettrait d'afficher une très légère hausse de **revenus** de 77 000 \$ par rapport à l'exercice 2004-2005.

Par ailleurs, la Fondation poursuivra l'examen du cadre préliminaire élaboré en vue d'une campagne de financement à long terme et travaillera à établir les bases d'un important dîner-gala prévu pour octobre 2006.

Pour l'exercice 2005-2006, les **dépenses** globales de la Fondation sont estimées à 1 459 500 \$, ce qui devrait assurer un budget équilibré. Le budget approuvé sera suivi de près par la direction. Les rapports d'écart trimestriels seront examinés par le Comité de la vérification et des finances, qui recommandera les ajustements nécessaires, le cas échéant.



Responsabilité de la direction en matière d'états financiers

La responsabilité des états financiers incombe à la direction de la Fondation canadienne des relations raciales. Ils ont, par conséquent, été approuvés par son conseil d'administration. Cette vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Des vérificateurs externes procèdent à la vérification complète des états financiers et en font rapport annuellement à la direction par le biais du Comité des finances. Les vérificateurs ont confirmé que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Fondation.

Pour assumer adéquatement cette responsabilité, la direction a élaboré différents systèmes comptables : livres de comptabilité, dossiers, systèmes de gestion et de vérification financière et systèmes d'information. Ces méthodes de vérification ont été mises en place pour assurer que les ressources de la Fondation sont gérées avec prudence, que ses actifs sont protégés et sous bonne garde et que les renseignements financiers sont fiables.

La responsabilité des états financiers est principalement assumée par le conseil d'administration de la Fondation. Ce dernier peut principalement s'acquitter de cette obligation par l'entremise de son Comité des finances. Le comité rencontre régulièrement le conseil d'administration et ses vérificateurs externes afin de revoir les procédés de contrôle interne et de vérification, et de discuter d'autres questions financières pertinentes.

Karen R. Mock, D.Ph., D.Ps.
Directrice générale

Teresa Lo
Directrice, Finances et administration

Juin 2005

Rapport des vérificateurs



Hilborn Ellis Grant LLP
Chartered Accountants

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de la
Fondation canadienne des relations raciales

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de la Fondation canadienne des relations raciales au 31 mars 2005 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Toronto (Ontario)
Le 31 mai 2005

Comptables agréés



FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

État de la situation financière

Au 31 mars 2005

	Fonds des immobilisations	Fonds du Centre d'éducation et de formation	Fonds de dotation
	\$	\$	\$
ACTIF			
Actif à court terme			
Encaisse	-	-	-
Placements (note 3)	-	8 781	-
Produits à recevoir	-	-	-
Frais payés d'avance et créances diverses	-	10 125	-
	-	18 906	-
Placements (note 3)	-	-	24 000 000
Immobilisations (note 4)	26 978	-	-
	26 978	18 906	24 000 000
PASSIF			
Passif à court terme			
Fournisseurs et charge à payer	-	-	-
Créance réciproque	-	-	-
	-	-	-
SOLDES DES FONDS			
Investis en immobilisations	26 978	-	-
Grevés d'une affectation d'origine externe au Centre d'éducation et de formation (note 5)	-	18 906	-
Grevés d'une affectation d'origine externe à titre de dotation (note 6)	-	-	24 000 000
Grevés d'une affectation d'origine interne à la préservation du capital (note 7)	-	-	-
Grevés d'une affectation d'origine interne à la réserve (note 8)	-	-	-
Non affectés	-	-	-
	26 978	18 906	24 000 000
	26 978	18 906	24 000 000

Approuvé au nom du conseil d'administration :

, administrateur

, administrateur

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Fonds de préservation du capital	Fonds de réserve	Fonds d'administration générale	2005 Total	2004 Total
\$	\$	\$	\$	\$
-	-	20 487	20 487	29 563
1 023 894	213 461	-	1 246 136	1 161 368
-	-	125 701	125 701	134 115
-	-	72 932	83 057	34 256
1 023 894	213 461	219 120	1 475 381	1 359 302
-	-	-	24 000 000	24 000 000
-	-	-	26 978	37 161
1 023 894	213 461	219 120	25 502 359	25 396 463
-	-	142 491	142 491	56 701
-	(76 629)	76 629	-	-
-	(76 629)	219 120	142 491	56 701
-	-	-	26 978	37 161
-	-	-	18 906	54 814
-	-	-	24 000 000	24 000 000
1 023 894	-	-	1 023 894	923 894
-	290 090	-	290 090	323 893
-	-	-	-	-
1 023 894	290 090	-	25 359 868	25 339 762
1 023 894	213 461	219 120	25 502 359	25 396 463



FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2005

	Fonds des immobilisations \$	Fonds du Centre d'éducation et de formation \$
Produits		
Intérêts et dividendes (note 3)	-	-
Profit sur vente de placements	-	-
Perte de change	-	-
Parrainages, dons et honoraires	-	30 975
Ateliers	-	-
Publications et conférences	-	-
Gala de financement	-	-
	<u>-</u>	<u>30 975</u>
Charges		
Amortissement	12 630	-
Programme de reconnaissance de l'excellence (note 9)	-	-
Gala de financement	-	-
Communication	-	-
Conférences, symposiums et consultations	-	-
Honoraires et déplacements des administrateurs	-	-
Centre d'éducation et de formation (note 5)	-	66 883
Systèmes d'information et développement	-	-
Bibliothèque et publications	-	-
Frais de bureau et généraux	-	-
Honoraires professionnels	-	-
Éducation du public (note 10)	-	-
Loyer	-	-
Recherche	-	-
Salaires et charges sociales	-	-
Recrutement et formation du personnel	-	-
	<u>12 630</u>	<u>66 883</u>
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) avant le poste suivant	(12 630)	(35 908)
Reprise de réduction de valeur des placements à la valeur de marché	-	-
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	<u>(12 630)</u>	<u>(35 908)</u>

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

	Fonds d'administration générale \$	2005 Total \$	2004 Total \$
	1 010 886	1 010 886	1 037 876
	354 001	354 001	524 969
	(51 751)	(51 751)	(670 177)
	24 307	55 282	8 978
	30 650	30 650	-
	4 412	4 412	12 020
	-	-	4 800
	<u>1 372 505</u>	<u>1 403 480</u>	<u>918 466</u>
	-	12 630	15 999
	20 450	20 450	3 301
	-	-	2 250
	59 948	59 948	75 591
	26 928	26 928	30 102
	100 141	100 141	108 158
	-	66 883	5 673
	1 809	1 809	180
	27 489	27 489	1 950
	40 069	40 069	43 978
	23 134	23 134	22 606
	57 430	57 430	61 804
	139 879	139 879	126 285
	60 846	60 846	74 261
	741 665	741 665	709 555
	4 073	4 073	1 368
	<u>1 303 861</u>	<u>1 383 374</u>	<u>1 283 061</u>
	68 644	20 106	(364 595)
	-	-	1 933 381
	<u>68 644</u>	<u>20 106</u>	<u>1 568 786</u>



FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2005	Fonds des immobilisations \$	Fonds du Centre d'éducation et de formation \$ <i>(note 5)</i>	Fonds de dotation \$ <i>(note 6)</i>
Solde du fonds, au début de l'exercice	37 161	54 814	24 000 000
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(12 630)	(35 908)	-
Investissement net en immobilisations	2 447	-	-
Affectations d'origine interne	-	-	-
Solde du fonds, à la fin de l'exercice	26 978	18 906	24 000 000

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Fonds de préservation du capital \$ <i>(note 7)</i>	Fonds de réserve \$ <i>(note 8)</i>	Fonds d'administration générale \$	2005 Total \$	2004 Total \$
923 894	323 893	-	25 339 762	23 770 976
-	-	68 644	20 106	1 568 786
-	-	(2 447)	-	-
100 000	(33 803)	(66 197)	-	-
1 023 894	290 090	-	25 359 868	25 339 762



FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2005	2005 \$	2004 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	20 106	1 568 786
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	12 630	15 999
Profit sur vente de placements	(354 001)	(524 969)
Perte de change	51 751	670 177
Reprise de réduction de valeur des placements à la valeur de marché	-	(1 933 381)
	(269 514)	(203 388)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des produits à recevoir	8 414	(22 068)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance et créances diverses	(48 801)	78 139
Augmentation (diminution) des fournisseurs et charges à payer	85 790	(110 504)
	(224 111)	(257 821)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Produits de la vente de placements	10 045 684	35 716 813
Acquisition de placements	(9 828 202)	(35 541 558)
Entrées nettes d'immobilisations	(2 447)	(1 717)
	215 035	173 538
Diminution nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(9 076)	(84 283)
Trésorerie, au début de l'exercice	29 563	113 846
Trésorerie, à la fin de l'exercice	20 487	29 563
	2005 \$	2004 \$
Supplément d'informations sur les flux de trésorerie		
Intérêts payés	-	-
Impôts sur le revenu payés	-	-

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

31 mars 2005

1. Description de l'organisation

La Fondation canadienne des relations raciales (la «Fondation») a été mise sur pied par la législation fédérale (projet de loi C-63 - «Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales», 1991).

La Fondation a pour mission de faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en oeuvre de toute connaissance ou compétence en matière de relations interethniques en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2. Principales conventions comptables

a) Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports.

Le fonds d'administration générale rend compte des activités de prestation et d'administration de programmes de la Fondation.

Le fonds des immobilisations rend compte des actifs, des passifs, des produits et des charges ayant trait aux immobilisations de la Fondation.

b) Constatation des produits

Les apports affectés sont constatés comme produits dans le fonds approprié au moment où ils sont reçus ou au moment où ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés comme produits dans le fonds de dotation.

Les apports non affectés sont constatés comme produits dans le fonds d'administration générale au moment où ils sont reçus ou au moment où ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits de placement non affectés gagnés sur les ressources du fonds de dotation sont constatés comme produits dans le fonds d'administration générale.

c) Placements

Les placements sont présentés à la moindre valeur (coût moyen - valeur de marché).



FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires (suite)

31 mars 2005

2. Principales conventions comptables (suite)

d) Opérations sur placements et constatation des produits

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les produits des placements sont comptabilisés selon les règles de la comptabilité d'exercice. Les intérêts sont comptabilisés en fonction du nombre de jours pendant lesquels le placement est détenu durant l'exercice. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de placement et les plus-values et les moins-values non réalisées des placements sont calculés sur la base du coût moyen.

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile estimative des immobilisations, selon la méthode linéaire, de la façon suivante :

Mobilier et matériel de bureau	-	5 ans
Matériel informatique	-	3 ans
Logiciels	-	3 ans
Oeuvres d'art	-	aucun amortissement n'est compté

f) Conversion des monnaies étrangères

Les opérations conclues en monnaie étrangère ont été converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. La valeur de marché des placements cotés en monnaie étrangère et les comptes libellés en monnaie étrangère ont été convertis en dollars canadiens aux taux de change prévalant à la fin de l'exercice. Les profits et les pertes sont pris en compte dans le résultat de l'exercice.

g) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Fondation comprennent l'encaisse, les placements, les produits à recevoir, les créances diverses et les fournisseurs et charges à payer. Les justes valeurs de ces instruments financiers correspondent à peu près à leurs valeurs comptables, à moins d'indication contraire. La direction est d'avis que la Fondation n'est pas exposée à des risques de taux d'intérêt, de change ou de crédit importants pouvant résulter de ces instruments financiers.

h) Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur les informations fournies sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges de l'exercice sur lequel portent les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires (suite)

31 mars 2005

3. Placements

	Coût moyen \$	Valeur de marché \$
Portefeuille de placements	25 246 136	26 285 605

Une partie du portefeuille de placements, qui a trait aux actifs nets de 24 000 000 \$ reçus à titre de dotation, est présentée comme un actif à long terme car l'apport sous-jacent doit être conservé de façon permanente par la Fondation et ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation (note 6). L'excédent du coût d'acquisition du portefeuille de placements sur les actifs nets de 24 000 000 \$ reçus à titre de dotation est présenté comme un actif à court terme, car il peut être affecté au financement des activités de la Fondation.

Au 31 mars 2005, une tranche de 1 246 136 \$ du coût de 25 246 136 \$ du portefeuille de placements, qui représentait l'excédent du coût d'acquisition du portefeuille de placements sur les actifs nets de 24 000 000 \$ reçus à titre de dotation, est présentée comme un actif à court terme. L'excédent de la valeur de marché du portefeuille de placements sur le coût d'acquisition du portefeuille (1 039 469 \$) n'est pas comptabilisé.

Les honoraires du conseiller en placements payés par la Fondation sont portés en diminution des intérêts et des dividendes créditeurs. Au cours de l'exercice, ces honoraires se sont chiffrés à 151 639 \$ (2004 - 138 890 \$).

Le coût moyen et la valeur de marché du portefeuille de placements au 31 mars 2004 étaient de 25 161 368 \$ et de 26 263 981 \$, respectivement.

4. Immobilisations

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2005 Valeur comptable nette \$	2004 Valeur comptable nette \$
Mobilier et matériel de bureau	106 972	101 628	5 344	10 631
Matériel informatique	120 975	116 302	4 673	8 095
Logiciels	21 903	21 167	736	2 210
Oeuvres d'art	16 225	-	16 225	16 225
	266 075	239 097	26 978	37 161



FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires (suite)

31 mars 2005

5. **Fonds du Centre d'éducation et de formation**

Le centre a pour mission de concevoir, en matière de relations interethniques, des programmes et du matériel d'éducation et de formation qu'il mettra à la disposition de groupes des secteurs public et privé. Les produits du fonds proviennent de parrainages, de dons et d'honoraires ainsi que du gala de financement. L'excédent du produit du gala de financement sur les charges représente des apports qui sont affectés au centre d'éducation et de formation. Le prochain gala de financement aura lieu en octobre 2006.

6. **Fonds de dotation**

Lors de sa création, la Fondation a reçu, à titre de dotation, un apport de 24 000 000 \$. L'apport en question comprenait 12 000 000 \$, somme qui s'inscrivait dans le cadre de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, et un apport de 12 000 000 \$ du gouvernement fédéral.

La Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales prévoit que cet apport à titre de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits de placement gagnés sur ces fonds peuvent être affectés au financement des activités de la Fondation.

7. **Fonds de préservation du capital**

La Fondation s'est dotée d'une politique de préservation du capital afin de faciliter la préservation de la capacité bénéficiaire des actifs nets reçus à titre de dotations tout en tenant compte de l'inflation.

Au 31 mars 2005, l'affectation d'origine interne à la préservation du capital est de 1 023 894 \$ (2004 - 923 894 \$).

Cette affectation d'origine interne est soumise, à tout moment, à des variations basées sur la plus-value non réalisée des placements et à l'orientation donnée par le conseil de la Fondation sur la recommandation du comité des finances.

8. **Fonds de réserve**

La Fondation s'est dotée d'une politique en matière de réserve afin d'assurer la stabilité de ses activités d'année en année dans l'éventualité d'une baisse de ses produits de placement.

Au 31 mars 2005, l'affectation d'origine interne à la réserve est de 290 090 \$ (2004 - 323 893 \$).

Cette affectation d'origine interne est soumise à des variations basées sur l'excédent du surplus de fonctionnement de la Fondation sur tout virement au solde de fonds grevé d'une affectation d'origine interne à la préservation du capital et à l'orientation donnée par le conseil de la Fondation sur la recommandation du comité des finances.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires (suite)

31 mars 2005

9. **Programme de reconnaissance de l'excellence**

Par l'entremise de son Programme de reconnaissance de l'excellence, la Fondation reconnaît les initiatives visant à éliminer le racisme et à favoriser des relations interethniques harmonieuses. La partie du programme de reconnaissance de l'excellence qui a trait à la présentation catégorie jeunes a eu lieu en mars 2005. Le prochain programme de reconnaissance de l'excellence aura lieu en octobre 2005.

10. **Éducation du public**

L'éducation du public s'est traduite au cours de l'exercice par l'octroi de subventions en rapport avec le Programme de parrainage d'activités de lutte contre le racisme et les initiatives menées par la Fondation en vue de l'éducation du public sur le profilage racial et les questions connexes.

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu à titre gratuit du temps d'antenne à la radio et à la télévision pour environ 143 000 \$ (2004 - 269 000 \$).

11. **Engagements**

a) La Fondation a conclu un contrat de location de locaux pour bureaux commençant le 1^{er} avril 2003 et se terminant le 31 mars 2008. Le contrat prévoit des paiements annuels d'environ 160 000 \$ au titre du loyer, des impôts fonciers et des frais de fonctionnement.

b) Au 31 mars 2005, la Fondation a l'engagement de financer environ 82 500 \$ (2004 - 48 500 \$) de subventions pour la recherche et l'éducation du public au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2006.

Annexe « A »

Fondation canadienne des relations raciales
Activités d'éducation du public, de formation, d'établissement de réseaux,
de consultation, d'action directe et de présentation d'exposés.

1. Participation de la FCRR en matière d'éducation et formation

- Groupe de travail sur la réaction au racisme et aux crimes motivés par la haine – Colloque organisé à Montréal par l'Association du Barreau autochtone et l'Association des femmes autochtones du Canada.
 - Rencontre de concertation sur le profilage racial.
 - Groupe de travail sur la justice sociale et la lutte contre le racisme au Canada dans le cadre du colloque RISE, Conseil régional scolaire de York.
 - Les relations raciales au Canada : le pouvoir d'une personne, le pouvoir des femmes, le pouvoir des mots – Women's League; and Women's Intercultural Network.
 - Équité et diversité dans nos écoles – Pineway School, TDSB.
 - Prévention de l'antisémitisme et de l'islamophobie – Une approche antiraciste Anti-Racist Multicultural Educators Network of Ontario (AMENO).
 - Aidez-nous à mettre fin au racisme – Groupe de travail organisé à Montréal par la Fédération des femmes.
 - Forum communautaire sur les crimes haineux – Comité des relations raciales de Markham.
 - Police provinciale de l'Ontario – Formation sur la culture autochtone – participation et évaluation; Union of Ontario Indians – consultation et réseautage.
 - Soirée sur la diversité organisée par le Procureur général de la Saskatchewan – discours-programme.
 - Discussion de groupe à l'Institut de perfectionnement professionnel à l'intention des dirigeants du MAECI – Leçons apprises à la suite de la Conférence mondiale de Durban contre le racisme.
 - Planification continue et mise à exécution de cours sur l'équité en milieu scolaire et la lutte contre le racisme à l'intention des enseignants du TDSB.
 - Élaboration continue de politiques en matière de droits de la personne et de relations raciales dans le cadre d'un programme de formation en milieu de travail offert à la Bibliothèque nationale du Canada.
 - Université de Guelph – Agir en alliés – comprendre l'antisémitisme et l'islamophobie – une approche antiraciste.
 - Éradication du racisme au Canada – leçons de l'Holocauste, atelier parrainé par Yad Vashem.
 - Conférence sur les droits de la personne, Atlantic Centre for Human Rights, Fredericton (N.-B.).
 - Défis rencontrés par le mouvement de lutte contre le racisme aujourd'hui – Limmud Conference, Université York.
 - Colloque de l'Institut universitaire de technologie de l'Ontario sur les droits de la personne et la lutte contre le racisme, discours-programme.
 - Conseil scolaire de Durham, programme d'une journée pour les enseignants et les étudiants.
 - Les relations raciales au Canada, Neptune Seniors Residence.
 - Sommet national sur l'intégration scolaire, ACJC, Ottawa – groupe de discussion.
 - Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Peace Education – conférence sur la lutte contre le racisme.
 - PPO programme de formation d'une journée, quartiers généraux, Orillia.
 - TDSB – Séminaire sur l'équité à l'invention des directeurs de la région de Scarborough.
 - Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, séance d'études sur le racisme dans les écoles.
 - Création d'un milieu de travail exempt de racisme – CHRC, Prairie and Nunavut Region, Winnipeg.
 - Stratégies pour un milieu de travail exempt de racisme – Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa.
 - From Policies to Practice – Realities to Remedies – Ministère de la Justice, Toronto.
 - Université Western Ontario, Kings College – forum communautaire et allocution.
 - La diversité : derniers résultats et futures tendances - colloque organisé par l'Association d'études canadiennes.
2. Établissement de réseaux et communications
- Présentation d'un mémoire dans le cadre des audiences du Comité sénatorial sur les droits de la personne.
 - Participation à une table ronde communautaire présidée par le vice-premier ministre une semaine avant le dévoilement du cadre de la politique canadienne de sécurité nationale, participation à une séance à huis clos immédiatement avant la conférence de presse.
 - Discussions avec les représentants de la Bibliothèque nationale du Canada, les Services correctionnels, la Police provinciale de l'Ontario et le ministère du Procureur général sur la façon d'établir des liens avec la Fondation pour réaliser nos objectifs communs.
 - Colloque de l'Association du Barreau autochtone/Association des femmes autochtones du Québec sur la haine et le racisme – en quête de solutions – consultations continues.
 - Groupe de travail sur le profilage racial.
 - Sûreté du Québec (Unité des crimes motivés par la haine).
 - Bureau de la Couronne de l'Ontario, section criminelle (témoignage expert du DC – cas de propagande haineuse).

- Services correctionnels Canada – bureaux national et de district.
- Partenariat de collaboration avec le Centre de toxicomanie et de santé mentale (Toronto) et l'Hôpital Jean Talon de Montréal sur l'élaboration d'un colloque portant sur les effets de l'esclavagisme, de la colonisation, du racisme et de l'identité sur la santé mentale.
- Participation et soumission de ressources au sommet des dirigeants sur les minorités visibles organisé par le Conference Board du Canada.
- Consultations permanentes sur la réaction des collectivités au racisme et aux crimes motivés par la haine – à la suite du colloque de l'Association du Barreau autochtone et de l'Association des femmes autochtones tenu à Montréal – La Fondation a siégé au comité consultatif sur la création d'un secrétariat chargé de coordonner les efforts des différents groupes ayant des enjeux similaires – mis sur pied et financé par le ministère du Patrimoine canadien.
- Women's Intercultural Network – aide en matière d'organisation des réunions.
- Global African Congress (chapitre canadien).
- Réseau éducation médias – Consultation au sujet de nouvelles ressources documentaires.
- L'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada – Colloque sur les relations raciales.
- Modérateur de groupe au Civil Discourse Conference organisé par le CJC, Ottawa.
- Dîner du Mouvement harmonie, partenariat communautaire.
- CCNC – W5at25 événement commémoratif.
- Dîner inaugural du Human Rights Watch.
- Rencontre avec l'Asper Foundation concernant le musée des droits de la personne et la FCRR.
- Dîner gala Urban Alliance on Race Relations – partenariat communautaire.
- Rencontre annuelle du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs, partenariat communautaire.
- Colloque international sur les droits de la personne, Osgoode Hall et le ministère de la Justice.
- Lancement du Mois de l'histoire des Noirs, Ontario Black History Society.
- Consultations du Service de police de Toronto sur le choix d'un nouveau chef.
- SSHRC Multiculturalism Grants Peer Reviewer.
- Gestion et mise en valeur de la diversité : une approche antiraciste, CPR Calgary.
- Journée de la diversité culturelle – RBC Investments.

Annexe « B »

Recherche sous contrats

Conformément à son mandat, la Fondation a déterminé à mieux informer les Canadiens sur le racisme en favorisant la publication de rapports de recherche à la fine pointe de l'actualité. À cet effet, les études suivantes ont été approuvées :

- **La déqualification des travailleuses immigrantes membres des minorités visibles sur le marché du travail québécois.**
 - Chercheuse : Marie-Thérèse Chicha de l'Université de Montréal

Ce projet vise à examiner la situation actuelle des travailleuses immigrantes membres des minorités visibles sur le marché du travail québécois. En particulier, cette étude se penche sur les facteurs discriminatoires comme l'influence du lieu d'origine, de l'éthnicité, du sexe et tente de découvrir si les compétences acquises à l'étranger sont reconnues dans les pratiques d'embauchage.
- **La force du préjugé et l'introspection de la communauté arabe et musulmane du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse aux lois sur la sécurité nationale.**
 - Chercheurs : Chedly Belkhdja, Evangelia Tastsoglou et Nasser Baccouche de l'Université de Moncton, St. Mary's Halifax et Okana-Solutions Marketing.

Axée sur les nouvelles politiques d'immigration et de sécurité nationale adoptées dans la foulée de la tragédie du 11 septembre, cette étude porte sur les répercussions de ces politiques sur les communautés arabes et musulmanes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Bien que le Canada s'affiche en tant que société multiculturelle, l'étude démontre que ces communautés ne jouissent pas des avantages d'une société diversifiée et qu'elles sont de plus en plus la cible du racisme et de la discrimination étant donné que le public les associe au terrorisme.
- **Multi-Barriers for Asian Immigrant Settlement and Integration - A comparative event analysis of post-9/11 and post SARS.**
 - Chercheurs : Jian Guan, Howard Lin, Reza Nakhaie, Jason Yu et Branka Malesvic de l'Université de Windsor

Mettant l'accent sur les répercussions de la tragédie du 11 septembre et de la propagation du SRAS, cette étude examine les obstacles systémiques tels la communication, la langue, l'homologation, la certification des compétences et les pratiques discriminatoires qui entravent l'intégration complète des immigrants asiatiques sur le



Annexe « B »

plan social et économique. Se basant sur des concepts théoriques de démocratie, de racisme et de diversité, l'étude explique les conséquences croisées de la race, du sexe, de la classe sociale, du pays d'origine, de la religion et du statut d'immigrant. Elle permet de faire valoir les lignes directrices devant sous-tendre les initiatives en matière de politique, de réforme des services, en particulier ceux de l'immigration, en vue de faciliter l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants.

- Immigrant Women Negotiating Canadian Work Cultures
- Chercheurs : Prof. S. Nombuso Dlamini, Uzo Anucha, Christopher J. Clovis et Usha George de l'Université de Windsor

Compte tenu des changements démographiques rapides de la société canadienne suite à une augmentation considérable de la population composée d'immigrants et de réfugiés, cette étude porte sur les obstacles actuels restreignant l'accès aux avantages sociaux, culturels et économiques. L'étude tente, en particulier, de découvrir si les facteurs tels, la race, le sexe et les compétences acquises à l'étranger entravent l'entrée des femmes immigrantes sur le marché du travail.

ACTIVITÉS CONTRE LE RACISME (ACR)

Objectifs du programme :

- Intensifier la compréhension fondamentale du racisme et de la discrimination raciale au Canada;
- Exposer les causes et les manifestations du racisme;
- Informer le grand public des faits allant à l'encontre des mythes et idées préconçues au sujet des groupes touchés par le racisme et la discrimination raciale;
- Mettre en évidence l'apport des groupes victimes de racisme et de discrimination raciale, notamment les peuples autochtones et les minorités raciales.

Les projets suivants ont bénéficié de subventions ACR

Juin 2004

Amitiés Canada-Rwanda

Projet Radio Jeunesse

Ce projet dirigé par les jeunes vise à éliminer les barrières sociales résultant des comportements racistes et discriminatoires auxquels sont confrontés les jeunes immigrants Rwandais. Un groupe de 10 à 12 jeunes âgés de 14 à 17 ans produit une série radiophonique télédiffusée sur les ondes des stations de radio communautaires. Des sujets d'actualité, tels la discrimination, l'intégration, les droits et libertés de la personne et les problèmes rencontrés en milieu scolaire et familial y sont discutés. Ce projet permet de mieux faire comprendre en quoi consiste la discrimination raciale et ses répercussions, il encourage la libre expression entre les jeunes, favorise la communication interculturelle et intergénérationnelle, dénonce le décrochage scolaire et constitue une activité stimulante, éducative et pragmatique.

Montréal (Québec)

Ontario Workers Arts & Heritage Centre Inc.

"Pieces of the Dream...Creating a Legacy for the Future"

Ce projet constitue la continuité de l'exposition ambulante et de la conférence si réussies ayant fait valoir la contribution des travailleurs noirs à l'avancement des droits de la personne au Canada. En réaction à l'enthousiasme et à l'intérêt générés par la récente exposition « Pieces of the Dream », ce projet procure encore plus de possibilités de sensibiliser le public en général et de l'inciter à entamer le dialogue avec la communauté canadienne d'origine africaine, à favoriser l'élaboration de stratégies concrètes et la participation active à l'action communautaire afin de lutter contre le racisme et à encourager l'équité en milieu de travail. Les jeunes participants auront la chance de comprendre les points de vue historique et contemporain des réalités sociales et économiques des Canadiens de descendance africaine. Les activités comprennent des ateliers en compagnie de groupes témoins, l'organisation d'un deuxième colloque jeunesse et l'élaboration de stratégies stimulantes en matière de lutte contre le racisme. Les principales questions qui seront soulevées sont les mesures de réparation, le racisme/l'apartheid économique, les femmes et la nouvelle économie et l'autodétermination économique.

Hamilton (Ontario)

Guelph & District Multicultural Centre, Inc.

Nexus

Ce projet vise à sensibiliser le public au racisme et aux crimes motivés par la haine, à créer des réseaux d'information et à faire découvrir aux victimes de crimes motivés par la haine le pouvoir qu'elles possèdent par le développement d'un mouvement jeunesse multiculturel. Les jeunes auront l'occasion de participer à une formation en leadership. Ils pourront diriger des ateliers portant sur la lutte contre le racisme dans leur propre

Guelph (Ontario)

Annexe « B »

communauté et donneront les outils et les ressources dont ont besoin les victimes et les communautés ethnoculturelles pour traiter positivement et activement du problème de la haine et du racisme, et pour participer au règlement des différends et aux programmes portant sur l'emploi et la langue.

Phoenix Community Works Foundation

ARCFest - Art for Real Change

Grâce à un festival articulé autour des droits de la personne, ce projet utilise l'art en tant que véhicule de communication pour favoriser l'évolution sociale. Ce festival comprend des expositions d'œuvres d'art, du théâtre, de la musique, des monologues, en plus de conférenciers invités et de groupes de discussions sur les questions des droits de la personne pertinentes au Canada. Les sujets abordés porteront sur la justice économique, le profilage racial, la discrimination, les droits des femmes, des Autochtones, des enfants et des réfugiés. Il résulte de la collaboration d'artistes et d'organismes de défense des droits de la personne et vise à mettre en valeur les droits de la personne tout en consolidant la capacité d'agir et les partenariats favorisant la mobilisation populaire et l'activisme.

Toronto (Ontario)

Institut universitaire de technologie de l'Ontario

Unlearning Racism: Changing Curricular & Locating Resources

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur nouvellement créé, aucune pratique de lutte contre le racisme n'a été prévue. Ce projet vise donc à élaborer des lignes directrices, un programme d'enseignement connexe et des ressources en vue de les mettre en œuvre. Ces mesures sont devenues plus en plus impératives à la suite de tensions raciales sur le campus, plus particulièrement mises en évidence par l'utilisation d'une arme à feu dans un pub du campus l'an dernier dans le cadre d'un conflit à caractère racial. En créant des lignes directrices visant à combattre le racisme en milieu scolaire, un centre de ressources, un site Web ainsi qu'en offrant un atelier et en publiant un journal étudiant, ce projet tend à assurer que les politiques, comportements et pédagogie de l'établissement reflèteront une idéologie antiraciste et une vision faisant valoir l'inclusion raciale.

Oshawa (Ontario)

Mission Community Services Society

Connecting Our Multicultural Society

Ce projet vise à exposer le racisme et la discrimination raciale tels que vécus par différents groupes ethniques et raciaux. Un accent particulier est placé sur les possibilités de faire participer directement les personnes touchées par ce problème aux activités communautaires de lutte contre le racisme. À titre d'exemple, citons la participation à des entrevues communautaires qui seront publiées dans les journaux, la création d'une banque de ressources portant sur la lutte contre le racisme et des ateliers de formation à l'intention des personnes intéressées à offrir de l'éducation pour combattre le racisme.

Mission (C.-B.)

Ligue des droits et libertés - section de Québec

Citoyenneté et Immigration

Ce projet tente d'examiner les réalités sociales et économiques telles que vécues par les immigrants de la ville de Québec en milieu scolaire et de les comprendre. Environ 25 groupes d'étudiants de niveau secondaire et leurs enseignants bénéficieront de leur participation à un colloque et aux ateliers conçus pour sensibiliser le public au problème de la discrimination raciale, pour démythifier les idées préconçues au sujet des immigrants et développer une appréciation des caractéristiques découlant du multiculturalisme. De plus, les citoyens de la ville de Québec se familiariseront avec les mesures sociales et institutionnelles ainsi qu'avec les droits et libertés de la personne.

Québec (Québec)

Native Women in the Arts

Georgia Beyers - témoignage de la puissance et du potentiel des femmes autochtones

Au cours d'une rencontre d'une semaine, ce projet donne lieu à la création de nombreux forums permettant aux membres de la communauté d'explorer différents points névralgiques pertinents aux Peuples autochtones - particulièrement aux femmes - à l'échelle locale, nationale et mondiale. Le projet est composé de différents éléments, dont la présentation d'un film, de nombreuses allocutions et l'organisation d'un atelier de perfectionnement des aptitudes au leadership. En vue de faire progresser la cause des femmes autochtones, ces activités mettent l'accent sur leur potentiel d'autonomie, les incitent à revendiquer leurs propres identités et à assumer un rôle de chef de file dans les processus politiques les concernant, et favorisent le dialogue au sein de la communauté.

Février 2005

3T Program

Le projet S.T.Y.L.E (Success Through Youth Leadership and Empowerment)

Ce projet s'appuie sur la reconnaissance des origines culturelles du comportement à l'adolescence. Les jeunes prennent part aux ateliers organisés et forment les plans d'action à mettre en œuvre dans le pour lutter contre le racisme, la haine et les préjugés et leurs effets sur l'estime de soi des jeunes.

Toronto (Ontario)

Annexe « B »

Battlefords Tribal Council Training « Inner Circle Cultural Development »	North Battleford (Saskatchewan)
Le Battlefords Tribal Council vise à amorcer le processus du centre de guérison et d'emploi avant la formation préparatoire à l'emploi. Des formateurs culturels animent un programme de sensibilisation culturelle permanent toutes les six semaines. Durant ce programme, ils examinent les obstacles et les problèmes multiples qui se posent aux Premières Nations et se traduisent par des difficultés systémiques et de génération liées à la violence, au racisme, à l'estime de soi et aux modèles de vie négative qui ne sont pas abordés dans les programmes traditionnels de formation à l'emploi. Le programme d'enseignement est axé sur les aspects culturels d'une identité canadienne, propre à la Saskatchewan et aux Premières Nations locales en vue d'aider au développement personnel durant la phase préparatoire à l'emploi, permettant ainsi aux participants d'optimiser leur formation professionnelle et leurs chances de trouver un emploi.	
Centre de Développement Économique et Social (C.D.E.S.) Forum sur le développement économique des membres des minorités visibles de Toronto	Toronto (Ontario)
Une petite organisation de Toronto regroupant de jeunes Noirs francophones offre aux jeunes des possibilités de favoriser leur développement économique et social. Elle aide ses membres à mettre en valeur leur potentiel principalement dans le domaine commercial. Le projet met l'accent sur la planification d'une série d'ateliers et d'un séminaire pour aider les jeunes Noirs à réussir en tant qu'entrepreneurs. Il vise à mettre en place des stratégies de développement d'entreprises prospères afin que les jeunes Noirs soient en mesure de défier la concurrence de manière équitable, notamment lorsqu'il s'agit de louer un local pour leur commerce. Ce projet aide à sensibiliser le public au fait que les jeunes Noirs sont des entrepreneurs sérieux et qu'ils sont à même de s'intégrer aux principaux secteurs économiques en tant que dirigeants et pas seulement en tant qu'employés. L'un de ses objectifs du projet est de réfuter les mythes et d'éliminer les stéréotypes.	
Centre for Aboriginal Media (CAM) ImagineNATIVE Festival 2005	Toronto (Ontario)
Ce festival a lieu à Toronto du 19 au 23 octobre. Il s'agit là d'un forum visant à promouvoir le travail de cinéastes et d'artistes autochtones des nouveaux arts médiatiques. Il s'adresse à un public autochtone et non autochtone de la société canadienne. Les films et œuvres d'arts médiatiques présentés réfutent les stéréotypes et les mythes sur les Autochtones. Ce festival est également l'occasion de célébrer le travail d'artistes autochtones dans un secteur où ils sont nettement sous-représentés. Il offre aussi la possibilité d'encourager les jeunes artistes autochtones des arts médiatiques à créer de nouvelles œuvres.	
Centre de toxicomanie et de santé mentale Élaboration et mise en place d'un modèle clinique pour parer aux effets de l'esclavagisme, de la colonisation, du racisme et de l'identité sur la santé mentale des Canadiens d'origine africaine.	Toronto (Ontario)
Ce projet a pour but d'examiner les effets de l'asservissement et de la colonisation sur l'identité et la santé mentale des Canadiens d'origine africaine et de voir si les services offerts à cette population sont présentement suffisants. Le financement demandé doit servir aux études préliminaires. On mènera une enquête auprès de la communauté par l'entremise de groupes de discussion. On consultera également un large éventail de spécialistes dans les domaines connexes sur les questions de santé mentale. Ce projet permettra de traiter les lacunes et d'offrir des solutions pertinentes pour améliorer la prestation de soins de santé mentale culturellement adaptés aux Canadiens d'origine africaine des établissements de santé publics.	
Chinese Canadian Military Museum Chinese Canadian Veterans' Oral History Project	Vancouver (C.-B.)
Le projet « Chinese Canadian Veteran's Oral History Project » vise à créer une collection d'histoires orales d'anciens combattants canadiens chinois en vue de leur présentation en musée et de leur utilisation par les chercheurs du département d'histoire de l'Université de Colombie-britannique et de l'Institute of Asian Research for researchers, ainsi que de leur intégration comme éléments du programme scolaire, utilisables en salle de classe.	
Le CRARR (Centre de recherche-action sur les relations raciales) Campagne d'information sur les droits de la personne pour les victimes du racisme face à l'emploi	Montréal (Québec)
Le Centre de recherche-action sur les relations raciales travaille à l'élaboration d'un projet à deux volets. Celui-ci comprend une conférence d'une journée durant laquelle 75 représentants de groupes de droits de la personne discutent des problèmes qui se posent aux victimes du racisme en matière d'emploi. Cet événement, qui doit avoir lieu à Québec, permettra par ailleurs d'évaluer l'état actuel de l'accès aux ressources sur les droits de la personne pour les victimes de discrimination et de trouver des stratégies pour les aider à surmonter les obstacles existants. Il sera suivi d'une campagne d'information visant à susciter une couverture médiatique, basée sur les résultats obtenus durant la conférence.	
For You Telecare Family Service (FUTFS) Connecting Community by Achieving Public Awareness	Toronto (Ontario)
Cette initiative vise à sensibiliser davantage la communauté coréenne-canadienne de la région du Grand Toronto	

(RCT) aux questions liées au racisme et aux stratégies antiracistes. En vue d'éduquer ce groupe, l'organisation souhaite élaborer une brochure sur la lutte contre le racisme à distribuer à l'ensemble des membres de la communauté coréenne-canadienne. Elle prévoit aussi d'organiser de nombreux événements communautaires, comme par exemple des séances mensuelles de rencontres de jeunes qui commenceront en septembre 2005, une formation de bénévoles parlant coréen, une journée de la fondation coréenne en août 2005 et une journée d'action de grâce coréenne prévue en septembre. Par ces divers événements, l'organisation espère susciter auprès des membres de la communauté un sentiment d'appartenance et de responsabilité.

Labrador West Young People's Association**Labrador (Terre-Neuve)****It Is NOT just Words!**

Ce projet a été conçu pour encourager la communauté du Labrador à réfléchir à l'utilisation d'un vocabulaire à connotation raciste et à prendre conscience de l'effet du langage sur la persistance des croyances racistes. Pour sa mise en œuvre, on aura recours aux quatre moyens suivants. On organisera dans un premier temps des groupes de discussion de jeunes pour définir et confirmer les principales questions à aborder. On élaborera ensuite divers modèles de campagnes à partir des réponses obtenues lors des discussions de groupe. On préparera plusieurs affiches et brochures ainsi que des campagnes Internet et des ateliers de sensibilisation destinés aux adolescents. On publiera une série d'articles dans Youth Truth, une publication locale pour les jeunes, et dans 53 North, un hebdomadaire local.

North Shore Multicultural Society (NSMS)**Vancouver (C.-B.)****Youth Diversity Network Project**

Les responsables du projet « Youth Diversity Network Project » sont prêts à amorcer une nouvelle étape qui portera sur quatre domaines. Il s'agit de créer un forum de discussion électronique visant à informer et motiver cent jeunes et auquel prendront part vingt-cinq organisations ou enseignants, en offrant de l'information sur les événements à venir sur la côte Nord. Une conférence est prévue pour le 21 mars à l'intention des écoles secondaires locales de la région de la côte Nord. Une série de vingt ateliers animés par des jeunes sera offerte aux écoles secondaires et groupes communautaires ainsi qu'aux groupes travaillant contre le racisme et pour la diversité. Les responsables de ce projet espèrent aussi élaborer un programme d'études antiracistes pour le Capilano College et la North Vancouver School District.

Prude Inc., Pride of Race Dignity through Education Inc.**St. Jean (Nouveau Brunswick)****« Eliminating Racial Discrimination and Diversifying in the Workplace Conference »**

L'organisation PRUDE prévoit organiser un débat-conférence afin de présenter les actions pertinentes possibles pour mettre en œuvre des politiques, des pratiques et des programmes plus équitables qui augmenteraient la représentation des minorités et des immigrants en matière d'emploi au Nouveau-Brunswick. De nombreux groupes d'immigrants quittent la province à la recherche d'un emploi ailleurs, notamment dans des centres urbains plus importants, et ce, par manque de possibilités d'emploi qui leur sont accessibles au Nouveau-Brunswick. PRUDE Inc. espère que cette conférence sera l'occasion de découvrir et d'échanger des méthodes pratiques permettant de diminuer et d'éliminer une discrimination culturelle systémique dans les milieux de travail de la province. Cette conférence est prévue en juin 2005.

Saskatoon Anne Frank Committee**Saskatoon (Saskatchewan)****Exposition « Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui »**

Le Saskatoon Anne Frank Exhibit Committee souhaite faire venir l'exposition « Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui » à Saskatoon en vue d'aider la communauté locale à réagir contre l'intolérance. Le message véhiculé par cette exposition est qu'il est nécessaire d'adopter des mesures proactives, tant sur le plan individuel que collectif, pour lutter contre le racisme et empêcher que davantage de crimes haineux ne se produisent. L'exposition devrait informer les visiteurs au sujet de l'Holocauste, leur montrer en quoi la diversité enrichit et renforce une société; elle devrait aussi les encourager à prendre connaissance de l'actualité et à être actifs dans la vie de leur communauté. Des milliers d'élèves et d'étudiants de toute la province seront conviés à l'exposition, également ouverte au public.

The Self-Help Resource Association (SHRA)**Vancouver (C.-B.)****United Earth: Youth Take Action**

Un projet axé sur les jeunes, pour les jeunes et mené par des jeunes qui met en valeur leur capacité de lutter contre le racisme dans les écoles. Il met l'accent sur les obstacles à surmonter par les jeunes immigrants et réfugiés. L'association vise à constituer un réseau durable et à obtenir le soutien des conseils scolaires pour leur campagne de soutien par les pairs.

Women's Art Resource Centre**Toronto (Ontario)****Cultural Time Zones**

L'événement Cultural Time Zones, une initiative du mois de l'histoire des Noirs, permet d'explorer une mise en scène de « l'histoire de la diaspora africaine ». L'accent est mis sur deux métropoles, Toronto et Berlin. Le projet qui comprend la projection de films et des colloques, doit amener une réflexion et l'échange de points de vue importants sur les questions raciales, et sensibiliser davantage aux relations historiques entre la diaspora africaine, l'Allemagne en particulier.